

DÉVELOPPEMENT > SOCIAL

VOLUME 6 • NUMÉRO 1 • JUIN 2005

Le développement social au **Saguenay-Lac St-Jean**

**Le développement social
et la résilience des communautés :**
deux concepts présents dans
la réalité régionale

Alain Poirier

Directeur national
de santé publique

ENTREVUE >

Québec 



DÉVELOPPEMENT > SOCIAL

VOLUME 6 • NUMÉRO 1 • JUIN 2005

SOMMAIRE

1 **Le mot de la rédaction**
Encore du nouveau!

2 **Éditorial**
La lutte contre la pauvreté:
des nouvelles avant l'automne?



ENTREVUE >

10

3 **Chez-nous en région**

10 **Entrevue**
Entrevue avec Alain Poirier, directeur national
de santé publique

11 **Synthèse du Rapport
national sur l'état de santé
de la population du Québec**

14 **Dossier:**
**Le développement social
au Saguenay-Lac St-Jean**
Des entrevues
Des points de vue

32 **Autour du municipal**

35 **Entrevue avec Patricia Rimok**

36 **Forum régional sur
le développement social
de l'île de Montréal**

38 **Nouvelles brèves**

40 **On a lu pour vous**



DOSSIER >

Le développement social au
Saguenay-Lac St-Jean

14

PHOTO: JEAN-FRANÇOIS GRATTON
MÉTABÉTCHOUANE,
SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN



42

Lectures utiles

Le 4^e Rapport sur la situation et les
besoins des familles et des enfants.

LE MOT DE LA RÉDACTION



MICHEL MOREL
RÉDACTEUR EN CHEF

Encore du nouveau!

Décidément, ça devient une habitude. Chaque année quelque chose change dans la revue. Cette année, nous avons décidé d'apporter des changements majeurs à la présentation de DÉVELOPPEMENT SOCIAL. Une toute nouvelle grille graphique, un autre type de papier favorisant, semble-t-il, une meilleure qualité d'impression, et l'introduction de nouvelles rubriques. Mais les lecteurs retrouveront toujours cette même préoccupation de rendre compte de ce qui se fait dans les milieux en développement social.

Du renfort pour l'équipe de rédaction...

Cette année nous pourrions compter sur la participation de M^{me} Danièle Aveline au sein de l'équipe de rédaction. Provenant du Ministère des Affaires Municipales et des Régions, M^{me} Aveline possède une expérience précieuse sur bon nombre de dossiers liés au développement social. Son arrivée constitue donc une excellente nouvelle pour la revue et ses lecteurs. Danièle signera, notamment, la rubrique *Autour du municipal* où elle jettera un regard sur ce qui se fait en développement social dans les municipalités. Pour sa première contribution, elle aborde les dossiers de la ville de Longueuil et de la Conférence régionale des élus de Montréal.

De nouvelles ressources en développement social

Plusieurs de nos lecteurs connaissent probablement déjà l'existence du site « La Toile du développement social au Québec » ([www.inspq.qc.ca/Developpement Social](http://www.inspq.qc.ca/DeveloppementSocial)). Lancée le 4 avril dernier, *La Toile du développement social au Québec* se veut un site web complémentaire à la revue. On y trouve des informations pratiques concernant les publications récentes, les événements à surveiller ainsi que des références utiles. De plus, le même jour paraissait également le *DS Express*, une lettre mensuelle d'information destinée à ceux et celles qui s'intéressent aux questions de développement social. On peut s'y abonner à l'adresse suivante : www.inspq.qc.ca/DeveloppementSocial/DSExpress.

Ces ressources sont à votre disposition, faites-nous connaître vos publications, les activités que vous menez dans vos milieux, nous nous ferons un plaisir d'en faire la promotion. On peut nous communiquer ces informations par courrier électronique (developpement.social@inspq.qc.ca).

Concernant la distribution de la revue...

La revue est distribuée par le biais de réseaux d'organismes afin de limiter les frais postaux. Il peut arriver que des personnes, engagées dans leur milieu, reçoivent plusieurs copies de la publication. Nous leur demandons de retourner les copies inutilisées auprès de l'organisme distributeur en lui demandant de remédier à la situation. Par ailleurs, pour favoriser une diffusion plus efficace de la revue, pourquoi ne pas la faire circuler dans votre milieu une fois que vous en avez terminé la lecture? Ce serait là un moyen de nous aider à mieux rejoindre les personnes et organisations engagées en développement social. Nous vous en remercions.

La rédaction.

Dans ce numéro...

On vous offre d'abord un dossier « régional » : le Saguenay-Lac St-Jean et le développement social. Vous pourrez également prendre connaissance de la synthèse du document *Produire la santé*, le Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec rendu public dernièrement par Alain Poirier, directeur national de santé publique, que nous avons rencontré. De même, M^{me} Patricia Rimok, présidente du Conseil des relations interculturelles nous a également accordé une entrevue. Quant à notre collègue Réal Boisvert, dans sa rubrique *On a lu pour vous...*, il nous offre, comme d'habitude, un excellent texte à la suite de sa lecture du livre « Les vilains petits canards » de Boris Cyrulnik. La rubrique *Chez nous, en région* n'est pas en reste puisque là aussi les informations sont nombreuses et diversifiées.

Bonne lecture.

À vous la parole...

Vous souhaitez réagir à l'un des textes publiés dans la revue? Vous avez des opinions sur l'un ou l'autre des aspects du développement social? Vous avez envie de les faire connaître? Vous souhaitez nous suggérer des idées de contenu, de reportages? Écrivez-nous, soit par courrier électronique (à l'adresse developpement.social@inspq.qc.ca), ou par la poste (Revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL, Institut national de santé publique du Québec, 500 René-Lévesque Ouest, bureau 9.100, Montréal (Québec), H2Z 1W7).

La rédaction.

De nouveaux partenaires pour la revue:

Le partenariat soutenant la revue compte quatre nouveaux membres:

Conseil permanent de la jeunesse

Solidarité rurale du Québec

Le Réseau québécois de développement social

Ministère des Affaires municipales et des Régions

Nous les remercions de leur soutien.

La direction.



La lutte contre la pauvreté : des nouvelles avant l'automne?

Au fil des ans, nous avons fait une belle place dans la revue à la question de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le contexte s'y prêtait. Les campagnes menées par le Collectif pour l'élimination de la pauvreté, le projet de loi 112 et, plus récemment, la Stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ce sont là des événements qui ont ramené la question à l'agenda.

Récemment, lors du lancement de son Rapport annuel sur la santé de la population, le Directeur national de santé publique, Alain Poirier, rappelait que la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités sont des avenues à prioriser pour améliorer la santé de la population : «... l'action la plus importante consiste à réduire la pauvreté et les inégalités en s'attaquant d'abord aux causes structurelles de la pauvreté». Le rapport faisait également valoir l'importance de sensibiliser l'ensemble de la société, de même que les différents ministères et les élus municipaux. Tout aussi récemment (le 11 mai 2005), le ministère de la Santé et des Services sociaux rendait public (sur le site web du ministère) son Plan stratégique 2005-2010. Encore là, on y fait état des inégalités sociales de la santé comme une espérance de vie moindre pour les personnes les plus pauvres qui «sont aussi deux fois plus exposées au risque d'une maladie grave ou d'un décès prématuré. De même, les enfants provenant de familles défavorisées sur le plan économique et social ont plus de risques de connaître des problèmes tels que la prématurité des bébés, les

retards de croissance, l'abus, la négligence et les problèmes d'adaptation et d'apprentissage»¹. Le document mentionne également le fait que les autochtones cris et inuits présentent des écarts de santé et de bien-être défavorables par rapport aux autres Québécois. Comme l'avait fait la Politique de la santé et du bien-être en 1992, le document gouvernemental en appelle de la contribution des différents acteurs sociaux pour améliorer la santé et le bien-être de la population : «La santé et le bien-être représentent un défi collectif où des responsabilités doivent être partagées entre les individus, les milieux de vie et les acteurs gouvernementaux. (...) C'est au cœur de la communauté que les acteurs des différents milieux de vie, comme l'école, le milieu de travail ou le quartier, mettent sur pied des projets qui permettent aux individus de bénéficier de meilleures conditions de vie. Le Ministère et son réseau doivent appuyer ces initiatives»².

Il n'y a pas si longtemps, la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale lançait aussi un appel à une «mobilisation large de l'ensemble de la société» et à «l'approche ter-

ritoriale intégrée»³, une approche affirmant miser sur la mobilisation et la concertation des acteurs locaux et régionaux. Comme le mentionnait le plan d'action gouvernemental, la Stratégie nationale «...s'appuiera sur les stratégies concertées des régions, établies sous le leadership des Conférences régionales des élus autour des priorités d'action et des territoires défavorisés à privilégier»⁴. Nombreux sont ceux qui attendent de voir quelles formes prendront ces «approches territoriales intégrées» et, surtout, les liens qu'elles impliquent avec une diversité d'acteurs locaux et régionaux. Il doit être assez complexe de concevoir ce que pourraient être de telles approches.

Mais il y a aussi le fait, connu, que des élections municipales auront lieu en novembre prochain, un «premier rendez-vous électoral» depuis les changements législatifs ayant mis en place les Conférences régionales des élus. Pour l'heure, pour les élus municipaux, les enjeux majeurs sont bien davantage ceux de leur prochaine campagne électorale, que ceux de lutte contre la pauvreté ou de développement social. Néanmoins, pour les organisations oeuvrant sur le terrain, il n'est pas inutile de chercher à sensibiliser ceux et celles qui entendent se porter candidats-tes lors de ces élections. Après tout, ce sont ces nouveaux élus qui auront à gérer un certain nombre d'enjeux de développement social, tant dans leurs milieux que dans les Conférences régionales des élus. Peut-

être même que cette sensibilisation des éventuels candidats-tes est là le moyen le plus sûr pour s'assurer que les nouveaux élus municipaux soient davantage attentifs à ces questions et que, par conséquent, les Conférences régionales des élus soient elles-mêmes mieux préparées à agir sur de tels enjeux. À tout le moins, il est à souhaiter que, lors de ces campagnes électorales municipales, les questions de développement social et de lutte contre la pauvreté soient présentes dans les débats, qu'elles ne soient pas occultées par les préoccupations plus traditionnelles des élus municipaux.

Chose certaine, logiquement, au cours des mois et des années qui viennent, ces acteurs sociaux de premier plan, que sont les Conférences régionales des élus, auront un rôle majeur à jouer en lien avec une diversité d'enjeux économiques et sociaux. Et, comme on entend encore trop souvent le message classique qu'«il faut d'abord créer de la richesse avant de penser à mieux la partager», souhaitons simplement que les enjeux de développement économique ne prennent pas toute la place.

1 Plan stratégique 2005-2010, Ministère de la Santé et des Services sociaux, mai 2005, p. 16.

2 Ibid, p. 13.

3 Concilier liberté et justice sociale un défi pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, avril 2004, p. 69.

4 Ibid, p. 69.

CHEZ NOUS EN RÉGION

Cette rubrique vise à faire connaître ce qui se fait dans les localités et les régions en matière de développement social. Le lecteur y trouvera des informations utiles concernant des activités menées dans les milieux. Ces informations nous sont fournies par les instances de concertation régionales en développement social, par les responsables du dossier développement social des Conférences régionales des élus, de même que par les organisations locales elles-mêmes. À cet effet, nous invitons les organisations à nous acheminer les informations relatives à leurs activités, sous forme de brèves nouvelles, à l'adresse : michel.morel@inspq.qc.ca.



Centre-du-Québec

Une entente spécifique en développement social au Centre-du-Québec

Le Comité régional en développement social du Centre-du-Québec (CRDS) ainsi que les partenaires financiers de la démarche en développement social ont conclu une entente spécifique en développement social valable pour les trois prochaines années.

Cette entente entend favoriser la mise en œuvre de la démarche en développement social au Centre-du-Québec. Elle vise la mobilisation de toutes les organisations contribuant au développement social par un soutien aux actrices et acteurs du développement social et par un encouragement au partenariat permettant l'amélioration des conditions et des modes de vie des groupes vulnérables et des territoires défavorisés. Ce soutien peut prendre la forme de ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition des principaux agents d'intervention de ce secteur d'activités.

Un fonds de 729 000 \$ pour soutenir l'action intersectorielle au Centre-du-Québec

La région Centre-du-Québec se donne un Fonds régional en développement social. Le fonds, au montant de 729 000 \$, s'étend sur trois années, soit jusqu'en 2006-2007. Les partenaires impliqués sont : la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec, l'Agence de santé et de services sociaux de la Mauricie/Centre-du-Québec, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, l'Office des personnes handicapées du Québec et Centraide Centre-du-Québec.

Aperçu des projets acceptés jusqu'ici :

Titre du projet :

Drummond, tu nous tiens à cœur!

Montant alloué : **30 000,00 \$**
Organisme fiduciaire Corporation de développement communautaire Drummond, pour Le Carrefour en développement social de la MRC de Drummond

Une démarche abordant les thématiques suivantes :

1. Les familles et la pauvreté :
2. Démographie et vieillissement de la population
3. Délinquance et criminalité :

Titre du projet :

Élaboration d'un dossier argumentaire démontrant au gouvernement actuel l'absence de mesures et de programmes pour les personnes handicapées loin du marché du travail

Montant alloué : **2 425,00 \$**
Organisme fiduciaire (Accès travail concerté région 17) Act-17 souhaite élaborer, avec l'aide d'une personne ressource extérieure, un diagnostic de la situation incluant des pistes de solution au niveau local et régional.

Titre du projet :

Lutte contre la violence et l'exploitation faites envers les aînés

Montant alloué : **30 000,00 \$**
Organisme fiduciaire FADOQ Région Centre-du-Québec pour la table de concertation des aînés de la MRC d'Arthabaska

Titre du projet :

Besoins de garde

Montant alloué : **23 000,00 \$**
Organisme fiduciaire Table des Ressources Enfance Famille de l'Érable
Conciliation famille/travail : manque de places en service de garde et de mesures alternatives pour combler des besoins spéciaux, particulièrement dans les milieux ruraux. Vu le manque de ressources, de places disponibles et le peu de souplesse dans l'horaire proposé par les CPE, un projet d'adaptation des services de garde a été mis en place.

Titre du projet :

Enquête sur les besoins de garde des enfants de 0-12 ans dans la MRC de Nicolet-Yamaska

Montant alloué : **5 000,00 \$**
Organisme fiduciaire Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska pour la table enfance-famille MRC de Nicolet-Yamaska

Titre du projet :

Enquête sur les besoins de garde des enfants de 0-12 ans dans la MRC de Bécancour

Montant alloué : **5 000,00 \$**
Organisme fiduciaire Centre de santé Les Blés d'or pour la Table enfance-famille de la MRC de Bécancour

Titre du projet :

Manque de places subventionnées pour de la garde de répit aux familles vivant de la pauvreté sur le territoire de la MRC de Drummond

Montant alloué : **5 000,00 \$**
Organisme fiduciaire Centre communautaire St-Pierre pour la table enfance-famille MRC de Drummond

Titre du projet :

Drummond, tu nous ressembles!

Montant alloué : **30 000,00 \$**
Organisme fiduciaire Corporation de développement communautaire Drummond pour le Carrefour en développement social de la MRC de Drummond

La qualité de vie et le développement social dans les quartiers de Drummondville
Sur le territoire de la MRC les groupes vulnérables et les plus susceptibles de vivre sous le seuil du faible revenu se concentrent davantage à Drummondville et dans les vieux quartiers :

- Les personnes seules, les aînés, les familles monoparentales, les jeunes de moins de 25 ans.
- Le 3/4 des prestataires de la sécurité du revenu du territoire habitent la ville.
- Un phénomène de ghettoïsation est identifié dans certains quartiers : cela touche les aînés et les personnes appauvries. De plus, il faut penser à la réponse aux besoins fondamentaux de ces groupes, à l'accessibilité des services et enfin à l'inclusion sociale.



En Mauricie et au Centre-du-Québec

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
UQTR

L'UQTR lance une initiative de projets d'intervention communautaire avec le soutien de la Fondation de la famille J. W. McConnell

Avec le soutien de la Fondation de la famille J. W. McConnell, et avec la collaboration d'organismes en développement social et communautaire des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec, l'UQTR entreprend de favoriser la réalisation des projets d'intervention communautaire (PICOM) par des équipes d'étudiants dans le cadre de leur formation universitaire.

La Fondation de la famille J. W. McConnell vient d'attribuer à l'UQTR une subvention de 800 000 \$ dans le cadre de son *Programme national de soutien à la formation universitaire et expérientielle en service communautaire* afin d'encourager les universités à favoriser la formation de l'apprentissage du service communautaire en coopération avec des organismes communautaires, dans la perspective d'un engagement universitaire à contribuer au renforcement des capacités de ces organismes.

Par cette initiative, l'UQTR veut donner suite à deux objectifs importants de son *Plan stratégique 2004-2007*, soit celui de renforcer la formation fondamentale des étudiants et celui de favoriser une attitude de collaboration et de soutien auprès des divers milieux régionaux. De plus en plus, des étudiants manifestent un désir d'engagement social et de service communautaire. L'UQTR considère que l'expérience du service communautaire, dans le cadre d'un projet de coopération multidisciplinaire, est un excellent moyen de développer des compétences, telles que s'engager socialement, gérer un projet, résoudre des problèmes, être créatif, assumer un leadership, animer des groupes, communiquer au sein d'une équipe multidisciplinaire.

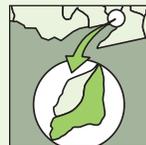
Les PICOM pourront se réaliser dans plusieurs domaines dans lesquels l'Université possède des expertises : la prévention et la promotion de la santé de même que l'humanisation des soins à la personne, la réussite scolaire et l'intégration familiale et sociale, le développement culturel, le développement social et l'économie sociale, ainsi que le développement durable.

À travers les PICOM, l'Université veut créer une véritable alliance avec les milieux sociaux et communautaires des régions qu'elle sert. Pour leur part, les organismes de développement communautaire et social considèrent que les PICOM seront l'occasion de créer un partenariat entre le milieu universitaire et le milieu communautaire qui apporte des bénéfices à chacun des partenaires. Les projets d'intervention communautaire permettent au milieu communautaire et aux communautés locales de sensibiliser des étudiants universitaires aux enjeux et défis que le communautaire doit relever et de contribuer à former ces derniers à l'engagement social et au développement communautaire. Les PICOM seront une opportunité pour les étudiants et pour l'Université dans son ensemble d'avoir une meilleure connaissance de la contribution du communautaire au développement de son milieu. En même temps, ils apportent une aide nouvelle aux groupes communautaires et aux communautés locales. Ce partenariat permet au milieu social et communautaire d'avoir accès immédiatement aux ressources universitaires et, éventuellement, à d'autres services, comme des projets de recherche, des activités de formation, des stages et des consultations auprès des professeurs.

À travers les PICOM et ses missions, l'Université contribue ainsi pleinement au développement et au bien-être des communautés locales ainsi qu'au développement de la région.

Pour information :

**Direction des communications et des partenariats,
UQTR, (819) 376-5110**



Montréal

Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal

Grand succès du colloque sur les approches intégrées en développement social urbain

L'intérêt pour les approches intégrées en développement social urbain comme moyen d'intervenir sur les dures réalités des quartiers pauvres de Montréal est évident. Le colloque tenu les 15 et 16 mars a regroupé plus de 250 intervenants et intervenantes, chercheurs et chercheuses, gestionnaires, politiciens et politiciennes pour faire le point sur ces approches, partager l'expertise d'ici et de l'étranger, acquérir des connaissances et promouvoir des actions de lutte contre la pauvreté à Montréal. Les personnes participantes ont présenté diverses expériences européennes, américaines, canadiennes, québécoises et montréalaises. À cet effet d'ailleurs, une autre texte est présenté dans la revue.



Mauricie

Consortium en développement social de la Mauricie

Le comité régional de coordination en développement social de la Mauricie tenait, le 13 mai dernier, une rencontre d'échange avec les intervenants des divers secteurs concernés par la mise en place de politiques en développement social des Villes et MRC.

**Cécile Thériault, Coordonnatrice,
Comité régional de coordination**

Consortium développement social

Le Consortium en développement social de la Mauricie se donne un important outil de communication. Ce projet s'inscrit dans l'actualisation du plan d'action 2005 du comité de coordination en développement social de la Mauricie.

Le but visé est de permettre l'avancée d'une vision commune du développement social en Mauricie, au moyen d'un outil de communication simple pour les membres du Consortium, pour leurs communications avec des partenaires, plus particulièrement auprès des partenaires municipaux et des partenaires économiques.

Source :

**Lucie Carrier, France Cormier, Cécile Thériault,
Comité ad hoc du comité de coordination**



Côte-Nord

Le développement social et le développement des communautés Pour une vision commune du développement sur la Côte-Nord

(Sept-Îles, 5 mai 2005) Pour son premier anniversaire, le Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord lance un guide pour mieux s'approprier le développement social.

« Nous voulions doter les intervenants de la région d'un document à la fois attrayant mais surtout, d'un guide pour mieux comprendre cet environnement », indique Yvon Caouette. Le président du Réseau et aussi délégué de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord sur le chantier développement social, souligne ici que le rêve des membres est que tous ceux et celles qui le désirent, puissent parler avec assurance de développement social au moins quelques minutes... « Avec ce guide, c'est maintenant possible », a-t-il dit à Sept-Îles, à la levée de la 4^{ième} assemblée du Réseau.

Sous forme d'une affiche, l'outil offre quatre sources d'informations bien distinctes : d'abord un bref énoncé de la définition du développement social, les interventions dites incontournables et les ressources à exploiter (formes de capital) pour le « produire », puis enfin les traits significatifs du réseau nord-côtier, qui se donne pour mission de « *Faire reconnaître, promouvoir et s'assurer de la prise en compte du Développement social et du développement des communautés, composantes du développement sur la Côte-Nord* ».

Ce guide est à la fois inspiré d'expériences terrain, de travaux réalisés tant sur la scène régionale que nationale et de différentes recherches. Chez-nous d'abord, les échanges à l'occasion du Forum sur le développement social de 1998, les différentes consultations menées au cours des dernières années, notamment auprès des membres de la Table sectorielle en développement social et la tenue de l'événement appelé L'Escale 2003, ont orienté l'action visant à développer un langage commun.

Sur le plan provincial, les travaux de l'Institut national de santé publique, « *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés* », ont aussi été mis à profit.

Ils constituent des références, tant sur les interventions incontournables que sur les formes de capital et ils inspirent les visées et les actions du Réseau pour « produire » le développement social.

« Mais en bout de ligne, ce qu'on souhaite vraiment c'est que les acteurs locaux et régionaux puissent bénéficier d'une plate-forme pour que se développe une vision commune du développement sur la Côte-Nord », affirme M. Caouette.

C'est d'ailleurs à cette tâche que le porte-parole de la CRÉ en matière de développement social se consacre actuellement, en arpentant les quelque 1300 kilomètres du littoral nord-côtier.

On compte diffuser l'outil de communication auprès des membres du Réseau et à toutes les personnes participant aux activités locales et régionales.

Sa réalisation a été rendue possible grâce à la contribution financière de l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord, partenaire avec la Conférence régionale des élus pour la mise en place du chantier de développement social.

Pour information :

Jude Brousseau, Conseiller en développement social, 418-587-5110.

L'Escale 2005: les 20 et 21 octobre à Baie-Comeau

Les membres du Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord et son président M. Yvon Caouette, délégué de la CRÉ sur le chantier développement social, ont le plaisir d'annoncer la tenue prochaine de L'Escale 2005. C'est sous le thème « Accroître le sentiment d'appartenance... une clé à la mobilisation des communautés »*, que se tiendra cette deuxième édition de L'Escale; l'activité phare du développement social sur la Côte-Nord.

Après avoir rejoint 170 personnes en 2003 à Port-Cartier, le Réseau maintenant promoteur de l'événement, se joint à la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord (CRÉ) et à l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord pour offrir aux intervenants, une occasion réelle d'échange, de formation et de réseautage. Il s'agit d'une opportunité réelle de faire une pause professionnelle et de s'approprier davantage le développement social et le développement des communautés, composantes du développement sur la Côte-Nord.

Le comité organisateur, composé de Julie Côté (CJE Duplessis), Claudine Émond (Regroupement des femmes de la Côte-Nord), Louise Tanguay (CSSS de Sept-Îles), Lucie Roy (CLD Haute-Côte-Nord), Nadine Lapiere (CLD Caniapiscou) et Gisèle Hallé (CLD Minganie), proposeront d'ici quelques semaines les détails de la programmation et les modalités de participation.

Pour information :

Jude Brousseau, conseiller en développement social, au 418-587-5110.

* Inspiré de : L'évaluation des besoins de soutien en développement des communautés (Georges Letarte, 2004-10-15)

Le développement social et le développement des communautés

Pour une vision commune du
développement sur la Côte-Nord!

Le Réseau des partenaires du développement social
et du développement des communautés





Lanaudière

Habitat santé: des solutions pour améliorer la salubrité des logements dans Lanaudière

La recherche dressant le portrait de l'habitation et du logement social dans la région de Lanaudière a permis d'établir qu'une proportion élevée de ménages à faible et modeste revenu habite un logement dont l'état physique a besoin de réparations majeures. La proportion de ces ménages est au dessus des moyennes québécoises dans deux (2) des trois (3) MRC rurales de la région. De plus, la Direction de Santé publique et d'évaluation (DSPE) de Lanaudière a recensé, entre 2000 et 2004, 360 demandes d'aide pour remédier à des problèmes de santé liés à la qualité des logements. Dans 75 % des cas, le principal constat était la présence d'humidité excessive et de moisissures.

Pour répondre à ces besoins d'aide de plus en plus criants, la Table des partenaires du développement social de Lanaudière a présenté un projet dans le cadre du Fonds pour la santé de la population de l'Agence de santé publique du Canada, afin d'améliorer les conditions de logement des ménages qui consacrent plus de 30% de leurs revenus pour se loger. Ayant obtenu un financement de 240 000\$, la Table interviendra d'abord dans trois (3) municipalités rurales de la région, soit Saint-Barthélemy, Saint-Calixte et Chertsey, en apportant des solutions abordables à des problèmes d'insalubrité et en supportant le développement d'approches novatrices en matière de logement social. Le projet se déroulera de janvier 2005 à mars 2007.

Deux animatrices, en collaboration avec les municipalités, le milieu et les résidents des municipalités ciblées, verront à mettre en place un service d'amélioration des bâtiments qui ont des problèmes d'humidité et qui ont un impact sur la santé. Afin d'apporter des correctifs peu coûteux, ce service s'appuiera sur la mise en commun des ressources du milieu, tant financières, matérielles qu'humaines. Déjà plusieurs partenaires collaborent à ce projet novateur : les trois caisses populaires qui couvrent les territoires des municipalités, des quincailliers, des fournisseurs de portes et fenêtres, de bois et encore de plancher. Sont aussi partenaires les



En conférence de presse : Alain Coutu coprésident de la TPDSL, Isabelle Rousseau coordonnatrice du projet Habitat-Santé, Lucie Pépin Sénateur du gouvernement du Canada et Chantal Lalonde coordonnatrice de la TPDSL.

entreprises d'aide domestique et bien entendu les services d'inspection des municipalités.

Ce service est offert aux ménages, tant locataires que propriétaires, dont les revenus sont insuffisants pour se procurer les matériaux nécessaires ou dont les capacités physiques ou les connaissances ne leur permettent pas d'effectuer des travaux. On parle donc ici principalement de femmes monoparentales, de personnes âgées ou handicapées, de familles à faibles revenus et de personnes seules.

Pour en savoir davantage :

La Table des partenaires du développement social de Lanaudière au (450) 759-9944 ou encore www.tpdsl.org

Le CRÉVALE, un organisme de concertation autour de la réussite éducative dans Lanaudière

Parmi les initiatives mises de l'avant pour lutter contre le décrochage scolaire et pour encourager la réussite éducative, il y a dans Lanaudière le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CRÉVALE). Incorporé en mai 2003, le CRÉVALE a accueilli sa première équipe permanente en mai 2004.

Jeune organisme, le CRÉVALE veut par ses actions amener la population et l'ensemble des acteurs et actrices de la région à travailler sur une vision positive de la vie scolaire et de la formation continue. Le CRÉVALE mobilise des organisations concernées par la réussite éducative des jeunes et des moins jeunes. Lorsqu'on connaît le portrait de l'abandon scolaire dans Lanaudière et ses conséquences, il est clair que chaque membre de la communauté doit agir pour renverser la vapeur.

Composé d'une quarantaine de membres, le CRÉVALE est dirigé par un conseil d'administration formé de sept administratrices et administrateurs en provenance des milieux scolaire, de la santé, du développement social, du secteur de la jeunesse et de la petite enfance.

De par son mandat de concertation, le CRÉVALE amène un ensemble de partenaires à se rencontrer sur une base régulière afin d'échanger sur la



Le CRÉVALE veut, par ses actions, amener la population et l'ensemble des acteurs et actrices de la région à travailler sur une vision positive de la vie scolaire et de la formation continue.



La coordonnatrice du CRÉVALE, Johanne Mc Millan, accompagnée de quelques membres du conseil d'administration, Lucie Couture (Commission scolaire des Affluents), Lise Ouellet (Direction de la santé publique et d'évaluation), Dave Harvey (ARCPÉL) et Francine Lebeau (Commission scolaire des Samares)

réussite éducative, de permettre le développement d'alliances et l'acquisition de connaissances et d'outils pour mieux intervenir.

La région lanadoise est composée de six territoires de MRC qui ont tous donné naissance à un comité de prévention de l'abandon scolaire (comité PAS). Tous ces comités mobilisent, sur une base locale, des acteurs et actrices préoccupés par les faibles taux de diplomation. Le CRÉVALE a pris sa place au sein de ces concertations et a ajusté son implication à la mesure des besoins des différents comités. Plusieurs initiatives et projets ont vu le jour grâce à la mise en commun des idées et des ressources.

Le CRÉVALE travaille donc à soutenir et à faciliter la concertation et le partenariat entre les différents acteurs concernés par la prévention de l'abandon scolaire dans Lanaudière.

De plus, l'organisme a développé en 2004-2005 plusieurs projets de sensibilisation et d'information :

- une campagne régionale autour de la valorisation de l'éducation
- un site Internet rempli d'informations et de références
- un bulletin de liaison pour les membres et partenaires
- un concours destiné aux 14-18 ans autour de leurs aspirations scolaires et professionnelles
- une campagne radio s'adressant au grand public
- une campagne de relations de presse pour marteler le message de la valorisation

Il y a des initiatives de concertation régionale comme celle du CRÉVALE dans presque toutes les régions du Québec. Ces organisations prennent des formes différentes mais articulent toutes leurs missions vers la prévention du décrochage scolaire et le soutien à la réussite éducative.

Lorsqu'on sait combien le décrochage scolaire handicape le vécu de nos concitoyens, il est bon de voir que toutes les communautés s'allient pour contrer ce fléau beaucoup trop présent dans nos milieux.

Pour en savoir plus sur le CRÉVALE, consultez le www.crevale.org

Source :
Ann-Marie Picard, Agente de communication, CRÉVALE, (450) 755-4480
crevale.comm@collanaud.qc.ca



Nord-du-Québec

Un Lac-à-l'Épaule pour le Comité de développement social de la Baie-James

C'est en décembre 1999 que le directeur général du Conseil régional de développement de la Baie-James (CRDBJ) conviait des représentants de différents organismes régionaux à une rencontre afin d'évaluer la pertinence de mettre en place un comité régional de développement de l'économie sociale dans la région du Nord-du-Québec. Cette table, formée de représentants du CRDBJ, du Ministère des Régions, du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James (CRSSSBJ), en vint rapidement à la conclusion qu'un tel comité aurait un impact positif pour la région, et c'est au cours de l'année suivante que fut créé le Comité de développement social de la Baie-James (CDSBJ).

Progressivement le Comité s'est élargi avec l'ajout de représentants de diverses organisations, telles que l'éducation et les organismes communautaires, de même que de représentants de chacune des 7 localités qui composent le territoire, à savoir Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon, Matagami, Radisson, Valcanton et Villebois. Le Comité compte actuellement 21 membres.

Après une première phase de rodage pendant laquelle les membres ont travaillé sur la mission, les objectifs et les mandats du Comité, un inventaire des actions en développement social a été produit afin d'avoir une idée la plus précise possible de la situation pour la région. Puis, en 2002, les membres alors présents autour de la table ont ressenti le besoin de rendre le Comité « officiel » en enclenchant une démarche d'incorporation avec lettres patentes et règlements généraux. Parallèlement à cela, quelques membres avaient émis l'idée d'un grand rassemblement de tous les intervenants intéressés par le développement social afin de créer un lieu d'échanges et de tisser des liens plus étroits entre les différents acteurs.

C'est ainsi que s'est tenu à l'automne 2003, à Lebel-sur-Quévillon, le 1^{er} Colloque régional en développement social sous le thème « *Vivre le Nord-du-Québec : quand le social rejoint l'économique* ». Ce colloque, qui réunissait pour la première fois les représentants des différentes instances locales et régionales des milieux économique, social et culturel, fut un grand succès tant par le nombre de participants (116) que par la qualité des interventions et des recommandations issues des différents ateliers.

À la suite des discussions du colloque, un groupe de travail formé de membres du CDSBJ a procédé au tri et à la synthèse des multiples recommandations afin d'élaborer un Plan d'action triennal. Lorsque les membres prirent connaissance de ces documents, ils se rendirent compte de l'ampleur du travail à accomplir afin de pouvoir actualiser toutes les pistes retenues dans le Plan d'action.



Les membres du comité de développement social de la Baie-James.

Beaucoup de questionnements ont alors émergé des échanges, et devant la difficulté à trouver des réponses satisfaisantes à toutes ces questions, il fut convenu de tenir un Lac-à-L'épaule dans le but de tenter de préciser davantage la mission et les mandats du CDSBJ et de trouver des moyens efficaces de s'arrimer avec les différentes instances afin de les impliquer dans la mise en œuvre du Plan d'action. Pour ce faire, les membres ont décidé de se faire accompagner dans cette démarche par une personne-ressource ayant une expertise reconnue en la matière, en l'occurrence M. Michel Morel dont la réputation et la crédibilité dans ce domaine ne sont plus à faire. Celui-ci ayant accepté avec empressement notre invitation, la rencontre fut fixée pour les 8 et 9 mars 2005.

Le jour « J », presque tous les membres du CDSBJ ont pu partager avec M. Morel les grands enjeux sociaux que vit notre région. Beaucoup d'échanges et de suggestions au cours de cette journée fort productive, desquels plusieurs pistes de solution fort intéressantes sont ressorties, notamment :

1. consolider et promouvoir la position du développement social dans le Nord-du-Québec via une *entente spécifique* avec le gouvernement;
2. faire émerger dans chaque communauté un « leadership » local qui prenne en charge l'aspect social du développement des communautés;
3. sensibiliser les élus et la population au développement social en leur présentant des choses concrètes, « les vrais enjeux ».

Selon les dires de M. Morel, toute la démarche effectuée par notre comité depuis sa création a servi à consolider les bases du développement social dans notre région, et il semble bien qu'actuellement tous les éléments sont en place pour passer à l'action au niveau local. Selon lui, le timing est très bon. De plus la direction de santé publique du CRSSBJ appuie sans conteste cette démarche, car elle en a fait l'enjeu majeur de son Plan d'action 2004-2007 sous le thème « *Vers un développement durable, pour des communautés et des individus en santé* ».

En conclusion, cette initiative de Lac-à-L'épaule a été sans aucun doute un événement structurant, mobilisateur et gage de succès pour les actions à venir dans la région. Ces deux journées se sont terminées sur un élan de dynamisme et d'ouverture qui permettra de mettre de l'avant des actions qui auront un impact majeur sur la qualité de vie de la population nord-québécoise.

Manon Laporte, tél. : (418) 748-3575 poste 5114

« *Emploi ton savoir* » un jeu intelligent !

Emploi ton savoir est un jeu de société qui met à l'épreuve les connaissances de chaque individu. Ce jeu de société est une initiative du Carrefour jeunesse emploi de Montmorency et Intégr'Action jeunesse du même endroit. *Emploi ton savoir* a vu le jour grâce à la précieuse collaboration de plusieurs partenaires du milieu qui ont un lien direct avec le « développement social ».

Les Carrefours jeunesse-emploi sont des organismes communautaires qui offrent des activités et des services adaptés aux besoins des jeunes adultes âgés de 16 à 35 ans. Leur mission est de les accompagner dans leur projet d'intégration en emploi, de retour aux études ou encore dans la création de leur propre entreprise.

Si ce jeu a soulevé un si grand intérêt, c'est que sous forme de jeu éducatif, il offre un contenu tout à fait novateur qui répond aux besoins de tous ceux qui désirent être informés sur les divers sujets relatifs au monde du travail et de la formation par le biais du jeu. Le Carrefour a su adapter ce jeu de table en un immense jeu « Serpents & échelles » géant.

L'animation qui règne autour du jeu est très particulière car en plus d'enrichir la culture des participants et des spectateurs sur l'univers du travail et de la formation, le jeu met à l'épreuve leurs connaissances sur des notions liées au développement et aux perspectives socio-économiques, à l'entrepreneuriat, au marché du travail, aux lois qui régissent le travail, etc...

Emploi ton savoir s'adresse aux étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire, des chercheurs d'emplois, des futurs travailleurs, entrepreneurs et autres. *Emploi ton savoir* est beaucoup plus qu'un jeu, c'est un outil d'intervention et d'éducation sociale.

Pendant la saison estivale, lors de festivals ou d'événements spéciaux, l'équipe du Carrefour jeunesse-emploi de La Jamésie sillonne le territoire du Nord-du-Québec à la recherche de nouveaux concurrents...

Christine Lavoie
Cje.matagami@lino.com
Tél. : (819) 739-4455



Outaouais

La TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL : Un outil précieux de concertation

Comme d'autres MRCs de l'Outaouais, la Vallée de la Gatineau dispose d'un outil de concertation assez particulier, mis sur pied dans le cadre d'un plan d'action de l'ex-Centre régional de développement de l'Outaouais (CRDO), un organisme remplacé aujourd'hui par le CRÉO (Conférence régionale des élu-e-s de l'Outaouais).

Cet outil, c'est la Table de développement social de la Vallée de la Gatineau, en fonctionnement depuis maintenant trois ans et demi. Présidée par le préfet de la MRC, M. Pierre Rondeau, la Table constitue un instrument de concertation permettant à plusieurs partenaires de travailler ensemble au développement de la Vallée de la Gatineau.

La table a essentiellement pour mandat de promouvoir l'émergence d'une vision commune, orientée sur le développement local. Elle doit aussi créer un lien d'échange inter-réseaux et susciter un partenariat entre les secteurs d'activités, favoriser l'arrimage et la cohésion des interventions, assurer le suivi dans le développement des projets locaux, valoriser les réalisations et faire des recommandations aux instances appropriées. La Table regroupe une vingtaine de personnes qui représentent un grand nombre d'organismes, dont : MRC Vallée de la Gatineau, CLE Vallée de la Gatineau, CLD Vallée de la Gatineau, SADC Vallée de la Gatineau, Carrefour jeunesse emploi de la Vallée de la Gatineau, Centre de santé de la Vallée de la Gatineau, Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, Corporation de gestion de la forêt de l'Aigle, Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau, Caisse populaire Desjardins de la Haute-Gatineau, Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, Conférence régionale des élu-e-s de l'Outaouais.

Aussi, la Table de développement social chapeaute plusieurs comités de travail chargés de dossiers spécifiques et faisant appel à d'autres partenaires du milieu. Par exemple, le comité de travail sur l'accessibilité de l'enseignement supérieur inclue des représentants du Cégep de l'Outaouais et de l'Université du Québec en Outaouais.

Le plan d'action 2004-2005 a identifié plusieurs projets prioritaires, regroupés par objectif et chacun doté de son comité de travail. En voici une brève liste :

Objectif 1

Élaborer un plan d'intervention intersectoriel enfance famille

Petite enfance et famille (0-6 ans)

Faire l'inventaire des projets et des ressources d'aide et de support du territoire; identifier les besoins et les lacunes en matière enfance famille.

Objectif 2

Mettre en commun nos visions de l'action commune et dégager des facteurs de convergence

Action économique et sociale commune, recrutement et rétention de main-d'œuvre spécialisée

Organiser une campagne de promotion pour renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens; encourager l'attraction et la rétention de nouveaux personnels nécessaires au développement de la région.

Objectif 3

Intégrer les différents modes de transport afin d'augmenter l'accessibilité à certains services pour toute la communauté

Transport pour tous

Promouvoir le projet de transport collectif (guichet unique) sur le territoire; apporter un soutien et donner des appuis à la corporation; susciter l'échange d'informations sur le territoire



Pauline Danis (Centre de santé Vallée de la Gatineau), Marie-Claude Lévesque (invitée, CSVG), Daniel Fortin (Conférence régionale des élu-e-s de l'Outaouais), France Corbeil (invitée, Carrefour jeunesse emploi de la Vallée de la Gatineau), Marlène Thonnard (Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais), David Léveillé (Centre local de développement de la Vallée de la Gatineau), Madeleine Aumond (Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais), Pierre Rondeau (MRC Vallée de la Gatineau), Lynn Anctil (Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki), Évelyne Hubert (municipalité d'Egan-Sud) et Sophie Beaudoin (CJEVG). Étaient absent(e)s au moment de la photo : Pierre Monette (Société d'aide au développement de la collectivité de la Vallée de la Gatineau), France-Andrée Cyr (CSVG), Christiane Carle (Caisse populaire Desjardins Haute-Gatineau), Sylvie Lauzon (Sécurité du revenu), Daniel Blanchette (Centre jeunesse de l'Outaouais), Marc Beaudoin (Corporation de gestion de la forêt de l'Aigle) et Agathe Quévillon (Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau).

Objectif 4

Développer l'accessibilité à une formation qualifiante en fonction des besoins du milieu

Développement l'accessibilité à une formation qualifiante en fonction des besoins du milieu

Apporter un soutien à la diversification et à l'accessibilité de l'offre de formation sur le territoire au niveau secondaire, collégial et universitaire

Formation accessible

Supporter le développement de projets communautaires innovateurs au niveau de l'abandon scolaire et de l'insertion des jeunes

Partenariat

Contre l'exode des jeunes et attirer des jeunes d'ailleurs pour qu'ils viennent s'établir ici comme travailleur qualifié ou entrepreneur

La qualité de vie des jeunes

Appuyer la Table jeunesse de la Vallée de la Gatineau, un organisme dédié aux jeunes, afin de permettre aux jeunes de faire entendre leur voix, de participer au développement de la région, de se familiariser avec les exigences et les politiques d'un conseil d'administration, de donner des idées, etc.

Formation accessible

Appuyer un programme proposant une alternative à l'assistance-emploi et visant le développement de l'employabilité

Objectif 5

Identifier des projets catalyseurs au niveau des besoins de base

Besoins de base (logement, budget, sécurité alimentaire)

Créer un groupe de travail intersectoriel pour faire un état de la situation du logement; apporter un soutien et donner des appuis à l'actualisation des projets émergeant du groupe de travail de la Carte communautaire de la faim et de la pauvreté

Objectif 6

Se préoccuper de la place des aîné-e-s dans nos communautés

Considérer l'implication des aîné-e-s dans notre développement social

Appuyer le maintien à domicile



ENTREVUE >

PAR MICHEL MOREL
ÉQUIPE DE RÉDACTION

Produire la santé Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec

ENTREVUE AVEC ALAIN POIRIER,
DIRECTEUR NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE

DS : Au lendemain du lancement du rapport national, le journal *Le Devoir* rendait compte de l'événement dans un article intitulé *Vaincre la pauvreté pour une société en meilleure santé*. Le texte mettait en évidence l'importance des déterminants socio-économiques sur la santé et la nécessité de réduire les inégalités sociales pour que soient « évités » des problèmes de santé. Est-ce là le message que vous vouliez lancer ?

AP : Ce qu'on voulait, c'est de poser un geste significatif. Par ce rapport, l'officier de la santé publique au Québec, le Directeur national de la santé publique, vient, dans une perspective officielle, poser un regard sur l'état de santé de la population ainsi que sur un certain nombre de problèmes évitables. On dit qu'il y a deux perspectives. La première veut qu'on produise des services. Mais il y en a une autre qui dit qu'on doit aussi regarder du côté de la population qui demande des services. C'est cette perspective que nous voulions montrer, l'envers de la médaille, produire la santé plutôt que produire des services.

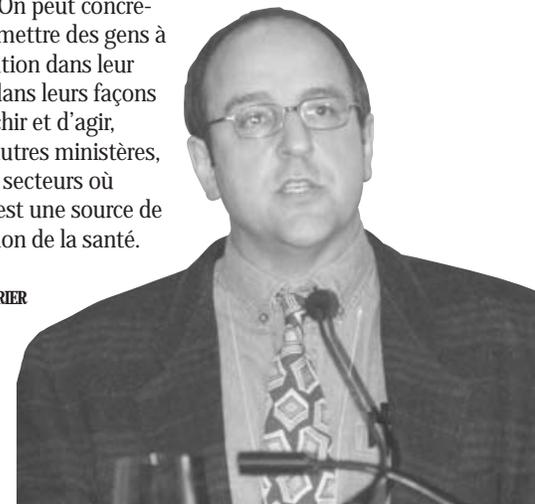
Et dans cette perspective là aussi, on ne peut pas tout prévenir. On a donc choisi les problèmes évitables. Et la première chose qui ressort c'est toujours la trame de la pauvreté qui, au-delà de ses effets sur les autres déterminants (ex. : habitudes de vie moins favorables chez les personnes pauvres), a une contribution directe aux problèmes de santé et ça c'est maintenant démontré partout. C'est le cas pour à peu près tous les problèmes de santé. Il y a même une gradation, c'est-à-dire que cet effet d'inégalité se retrouve même chez des non pauvres. On parle alors du gradient social de la santé. Donc à tous les niveaux, c'est présent et malheureusement c'est trop peu pris en compte.

DS : Plusieurs diront que ce n'est pas la première fois qu'un document aborde la question des liens entre la santé et les conditions socio-économiques. La Politique de la santé et du bien-être le faisait en 1992, la démarche nationale de réflexion sur le développement social menée en 1998 à la demande du ministre de la Santé et des Services sociaux identifiait la lutte

contre la pauvreté comme enjeu prioritaire de développement social, un Comité ministériel a produit un rapport sur le sujet en décembre 2002. Que vient apporter de nouveau le Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec ?

AP : Le mérite du rapport c'est de remettre ensemble tous ces problèmes évitables et leurs déterminants pour montrer une nouvelle perspective de prévention. Il me semblait que pour ce premier rapport, il fallait amener cette perspective comme préoccupation au niveau d'un discours social, comme projet de société en quelque sorte. On n'arrête pas d'affirmer que notre première priorité c'est la santé. Mais quand on dit ça, le plus souvent, quand on gratte un peu, 98% des politiciens vont dire qu'il faut rendre les services accessibles parce que les gens le réclament. Alors moi je me dis qu'il y a peut-être un autre discours à tenir. Le danger, surtout dans le titre (Produire la santé), c'était de faire en sorte que le message risquait de devenir néo-libéral, c'est-à-dire tendre à responsabiliser les personnes et dire aux gens prenez-vous en main. Ce n'est surtout pas ça. On a beaucoup hésité sur le titre car, dans Produire la santé, il y a l'idée de produire, comme un petit côté mercantile ou industriel. J'ai tenu à ce qu'on l'utilise un peu pour faire le contrepoids à la vision de la production des services. Et le verbe produire me semblait suffisamment fort pour exprimer le fait qu'il y a réellement des actions auxquelles on peut mettre à contribution des gens. On peut travailler sur des actions précises pour améliorer la santé. Mais améliorer la santé m'apparaissait trop vertueux comme termes. On peut concrètement mettre des gens à contribution dans leur travail, dans leurs façons de réfléchir et d'agir, dans d'autres ministères, d'autres secteurs où chacun est une source de production de la santé.

ALAIN POIRIER



DS: Le rapport identifie 5 « grands moyens » pour améliorer la santé de la population. Le rapport mentionne également « les moyens d'agir sur les principaux déterminants communs des problèmes de santé évitables se trouvent essentiellement à l'extérieur du système de services de santé et de services sociaux ». Dès lors, comment le ministère de la Santé et des Services sociaux, et, plus spécifiquement, les acteurs de santé publique peuvent-ils intervenir pour influencer les acteurs politiques et sociaux concernés par les déterminants socio-économiques?

AP: Moi je n'entre pas là-dedans comme un expert sur ces questions. Ce que je viens dire c'est qu'en tant qu'officier de la santé publique, les questions liées à la pauvreté sont des déterminants majeurs de la santé, des déterminants sur lesquels le réseau de la santé n'a pas de prise directe. Sur ces questions, il y a un débat. Il y a d'une part ceux qui plaident pour des politiques et des mesures progressistes. Et, il y a d'autre part ceux qui disent qu'ils sont favorables à un objectif comme celui-là mais qui croient que le meilleur moyen d'y arriver c'est en procédant à des baisses d'impôt pour redonner de l'argent aux gens, pour stimuler l'économie, ce qui va stimuler la création d'emploi, ce qui va redonner de la richesse, ce qui, à terme, va réduire la pauvreté. Il faut le faire ce débat-là. Pour moi, réduire la pauvreté, ce n'est pas seulement mettre plus d'argent dans leurs poches. Ça passe aussi par des services accessibles et universels, et ça, le rapport le dit.

Par ailleurs, il ne faut pas être angélique et penser que tout cela va se régler rapidement. Il faut penser notamment à des services spécifiques adaptés aux conditions des groupes les plus vulnérables. La pauvreté et le manque d'argent ça veut dire aussi des problèmes d'accès aux médicaments, des problèmes de logement, de transport collectif, etc.

Pour ce qui est des attentes que pourrait susciter le rapport, j'ai le réflexe de dire que ce document n'est pas le programme de santé publique. C'est un rapport que le ministre de la Santé et des Services sociaux rend public. Donc, cette préoccupation, c'est lui qui la rend publique, par mon intermédiaire. Bien sûr, le réseau de la santé peut et doit faire des choses. D'ailleurs, il y a toute une partie du rapport qui traite de ce sujet, mais ce que je souhaite, c'est qu'il soit lu et pris en compte par les autres secteurs d'activités, par les autres ministères et organismes publics. J'espère aussi que ce message-là rejoigne les sous-ministres des autres ministères, les maires des villes. Je souhaite qu'il sensibilise les élus et qu'un maire puisse se dire qu'il peut faire des choses pour contribuer à améliorer la santé, par le transport, par l'environnement, par le développement durable, par le soutien aux organismes communautaires.

Ce n'est donc pas un nouveau plan d'action, un nouveau programme. Mais le document peut être un important outil de lobby dans nos interfaces, qu'on soit en santé publique, ou d'un CSSS. Même si je n'ai pas d'attentes concrètes quant au suivi que les gens sur le terrain pourraient donner, j'ai quand même l'espoir que les responsables des DSP et des CSSS soient attentifs à regarder ce qui se passe dans leurs milieux en matière de lutte contre la pauvreté et qu'ils cherchent à y contribuer en apportant l'expertise spécifique de la santé publique.



**PAR: MARC-ANDRÉ MARANDA,
DIRECTEUR DU PROGRAMME DE SANTÉ PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
EN COLLABORATION AVEC MARITHE HAMEL
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE**

Produire la santé¹

Synthèse du Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec

Si les principaux messages ne sont pas nouveaux, ils sont néanmoins de plus en plus clairs : bon nombre de problèmes de santé sont évitables par la prévention; ils sont dus à des facteurs sur lesquels il est possible d'agir à différents niveaux; leur solution ne relève pas surtout du système de soins et de services mais bien d'autres secteurs d'activité de la vie collective.

Le Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec² fait d'abord état des problèmes de santé et des problèmes psychosociaux qui sont évitables et précise les facteurs qui contribuent à les provoquer. Tout en indiquant la contribution relative des services de santé et des services sociaux, il vient mettre en lumière les moyens à la disposition de différents acteurs pour préserver la santé de la population, voir même l'améliorer.

La santé des Québécoises et des Québécois s'est beaucoup améliorée au cours des dernières décennies. Nous pouvons nous comparer avantageusement à d'autres pays industrialisés à plusieurs égards : le taux de mortalité par maladies cardiovasculaires est inférieur à celui de l'ensemble du Canada, de la Suède et des États-Unis; le taux de mortalité infantile est beaucoup moins élevé ici qu'aux États-Unis et moins élevé que dans le reste du Canada.

Mais notre situation est beaucoup moins reluisante à d'autres égards : le taux de mortalité par cancer est plus élevé au Québec qu'au Canada, aux États-Unis et en Suède; avec la Finlande et l'Autriche, le Québec figure parmi les pays industrialisés où les taux de suicide chez les hommes sont les plus élevés.

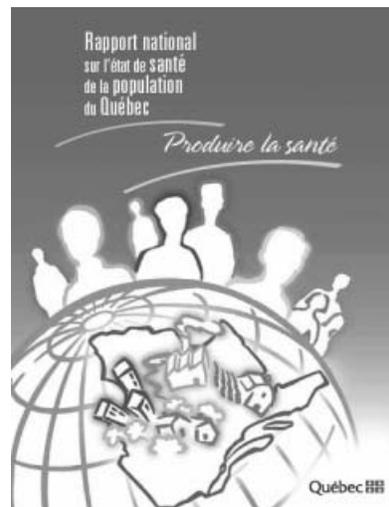
Un rapide condensé des principaux problèmes de santé permet d'apprécier le chemin qui reste à parcourir mais surtout de réaliser qu'on peut faire mieux :

- quatre maladies chroniques sont responsables de plus de 70 % des décès qui surviennent chaque année : les cancers, les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires et le diabète;
- depuis 2001, les cancers sont devenus la principale cause de mortalité au Québec; les cancers du poumon, du côlon et du rectum ainsi que le cancer du sein sont les plus meurtriers;
- au cours des 50 dernières années, les décès attribuables aux maladies cardiovasculaires ont diminué dans une proportion de 60 % chez les hommes et de 80 % chez les femmes;
- un décès toutes les cinq heures et une hospitalisation toutes les dix minutes sont causés par des traumatismes non intentionnels qui surviennent sur la route, à domicile ou lors d'activités récréatives;
- si on a pu connaître une baisse importante des traumatismes routiers, on enregistre toutefois, en raison du vieillissement de la population, une augmentation appréciable des décès et des hospitalisations attribuables aux chutes chez les personnes âgées;
- les maladies infectieuses qui ont longtemps constitué la principale menace à la santé sont maintenant mieux contrôlées par la vaccination et des traitements efficaces; mais des craintes surgissent : l'ampleur des infections nosocomiales, la menace d'une pandémie d'influenza, l'apparition de nouvelles maladies comme le SRAS et l'encéphalite due au virus du Nil occidental;
- si la mortalité infantile a régressé de façon importante au cours des dernières décennies –de 80 % depuis 1965-, encore aujourd'hui, 5,5 % des enfants naissent avec un poids insuffisant tandis que 8 % connaissent un retard de croissance intra-utérine;
- des problèmes psychosociaux compromettent sérieusement le développement des enfants et des adolescents : retard de développement, violence, troubles du comportement, délinquance;
- chez les adultes, particulièrement chez les femmes, la violence conjugale et les agressions sexuelles font de nombreuses victimes;
- le taux de suicide est en constante évolution depuis les années 70, ce qui fait du Québec l'une des sociétés où l'on se suicide le plus;
- à un moment ou l'autre de son existence, une personne sur cinq connaîtra un problème de santé mentale.

Dépassant les seules considérations statistiques, le directeur national de santé publique, dans son premier rapport, fait le choix de démontrer que d'une part **ils sont dus à des facteurs communs** désignés du terme déterminants et que d'autre part, **ils sont évitables**.

Il ne s'agit pas ici de minimiser l'impact du système de services de santé et de services sociaux quant à l'état de santé de la population. Ce dernier remplit trois grandes fonctions : prévenir, traiter, soutenir. Son rôle est capital pour la collectivité. Il protège tous les individus, sans distinction contre les risques financiers liés à la maladie et aux problèmes sociaux. Il soulage la douleur et la souffrance tout en contribuant à une plus grande équité sociale. Toutefois son rôle demeure limité en ce qui concerne l'action sur les grands déterminants de la santé. Il doit en effet être apprécié de façon concourante avec ce qui relève de l'environnement – économique, physique social- , et de l'individu – comportements et habitudes de vie.

Or, on reconnaît que le taux d'utilisation des services de santé et le recours aux soins n'expliqueraient que 20% des différences de mortalité et de morbidité entre les populations des pays industrialisés. Ainsi des pays comme la Suède et la Norvège qui dépensent proportionnellement moins dans les services de santé que plusieurs autres pays affichent des résultats de santé pourtant supérieurs. Il nous reste à explorer tout le potentiel d'amélioration de la santé et du bien-être offert par des actions relevant de divers secteurs de la société. Quels sont ces secteurs et quelle voie doit emprunter leur action pour constituer un facteur de protection et d'amélioration de la santé?



Puisque nous avons fait des avancés, puisque d'autres font mieux que nous, puisque nos connaissances sont de plus en plus poussées, il est clair que nous pouvons faire mieux.

En tout premier lieu, l'action la plus importante consiste à réduire la pauvreté et les inégalités en s'attaquant d'abord aux causes structurelles de la pauvreté. On connaît de mieux en mieux l'impact de la pauvreté sur à peu près tous les aspects de la santé. Les individus appartenant aux groupes les plus défavorisés risquent de présenter différents types de maladies, d'être atteints par la maladie à un plus jeune âge ou de mourir plus tôt que ceux des groupes plus avantagés. Ce n'est pas seulement la pauvreté mais aussi les inégalités socioéconomiques qui ont un impact sur la santé. On observe en effet un effet graduel des conditions socio-économiques sur la santé, les personnes qui occupent une position supérieure à l'intérieur d'un groupe social bien nanti étant en meilleure santé que celles qui occupent une position inférieure dans le même groupe. Dans les pays prospères qui présentent une meilleure distribution de la richesse, la population affiche un meilleur état de santé que dans les pays aussi riches, voire plus riches mais où subsistent des inégalités socioéconomiques importantes. Dans une perspective d'amélioration de la santé de la population, on doit parler de réduction des écarts de revenu entre les plus riches et les plus pauvres, de mise en place de mesures d'équité fiscale et de redistribution des ressources, d'un meilleur accès à l'emploi et aux études ainsi que d'un accroissement de l'accessibilité aux biens et services pour les plus démunis. Les résultats sont probants pour les sociétés qui se sont engagées dans cette voie.

L'amélioration de la santé de la population québécoise passe également par l'amélioration de l'environnement physique. On connaît les effets délétères de la pollution de l'eau, de l'air et du sol notamment sur certaines maladies comme les cancers. La modification des modes de production et de consommation en vue de préserver l'environnement et d'éviter le gaspillage des ressources, des mesures fiscales favorables à la fois à la santé et à la protection de l'environnement, l'économie d'énergie et le recours aux énergies renouvelables, la réduction de la pollution de l'eau et un aménagement du territoire plus respectueux de l'air et du sol sont autant de moyens susceptibles de préserver la qualité de l'environnement et la santé.

On pourrait croire que la santé de la population et son amélioration relèvent essentiellement des grands systèmes qui régissent la vie en société ou, au contraire, de choix individuels. Pourtant l'environnement social, la communauté à l'intérieur de laquelle évolue une personne, exerce une influence très significative sur la santé. Les taux de mortalité de plusieurs maladies sont plus élevés chez les personnes qui ont un réseau social pauvre. On a également observé un lien entre la solidarité qui existe à l'intérieur des communautés et les taux de mortalité générale, les taux de mortalité infantile ainsi que les taux de mortalité associés à certaines maladies comme les maladies cardiovasculaires. Pour être en santé, les individus ont besoin d'appréciation ou de reconnaissance, d'aide concrète, d'information ou d'accompagnement de leur entourage. Collectivement, ils ont besoin de sentir qu'ils appartiennent à une communauté où règne la confiance, et dont les membres sont capables de coopération pour atteindre des objectifs communs. L'adoption de politiques publiques favorables à la création de réseaux sociaux et à la cohésion sociale, à l'échelle des communautés où vivent les personnes, contribue à l'amélioration de l'état de santé d'une population.

Enfin, il n'en demeure pas moins que la santé est également tributaire des comportements individuels et des habitudes de vie. Les comportements sexuels ont, par exemple, un lien avec les maladies transmissibles sexuellement et par le sang. On sait également que certaines habitudes de vie (une alimentation inadéquate, la sédentarité, le tabagisme et la consommation excessive d'alcool) sont en cause dans environ 40% de tous les décès et dans 80% des décès liés aux maladies chroniques. Il faut donc renforcer les aptitudes des individus à faire des choix favorables à leur santé, mais surtout, créer des milieux et adopter des politiques qui favorisent l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie, bref rendre les choix sains plus simples.

Le premier Rapport national sur l'état de santé de la population met en évidence que les moyens d'action pour maintenir la santé de la population et même l'améliorer sont bel et bien à notre portée. Au plan collectif, des pas ont été faits : la stratégie et la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale; le plan de développement durable actuellement en consultation; la campagne en cours sur l'adoption de saines habitudes de vie. Au plan individuel, on a enregistré des progrès significatifs majeurs en matière de lutte au tabagisme par exemple. Il existe un très large potentiel d'amélioration de la santé du côté du développement des communautés locales qui n'a pas encore été suffisamment exploité. Puisque nous avons fait des avancés, puisque d'autres font mieux que nous, puisque nos connaissances sont de plus en plus poussées, il est clair que nous pouvons faire mieux.

¹ Le Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec a été lancé le 7 avril dernier à l'occasion de la Journée mondiale de la santé. Il s'agit du premier rapport du directeur national de la santé publique tel que prévu à l'article 10 de la Loi de santé publique (2001).

² Le rapport et sa synthèse sont disponibles à la section Documentation, sous la rubrique Publications du site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux dont l'adresse est : www.msss.gouv.qc.ca.



À Saguenay, une démarche ouverte,

Il faut à Saguenay ce qui pourrait être nommé un « projet de ville », c'est-à-dire un ensemble de valeurs projetées dans l'avenir, une entreprise qui serait le fruit d'un travail collectif impliquant bien sûr la Ville mais aussi ses partenaires (institutions, organismes communautaires) et les citoyens.

Outre des valeurs, ce « projet » devrait aussi définir des grandes cibles, dont l'équité et qui prendrait en considération les dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale du développement. Telles sont là les conclusions qui se dégagent d'une collecte de données réalisée au printemps dernier à Saguenay dans le cadre de la préparation d'une planification stratégique en développement social et communautaire.

Il s'agissait du premier de deux temps forts d'échanges entre la Ville et son milieu. Dans les prochaines semaines, le consultant embauché par Saguenay préparera une proposition appelée à définir les valeurs et la mission de la Ville, le champ d'application de la politique, ses grands principes et ses cibles prioritaires. S'ajoutera un plan d'action devant préciser les mécanismes de reconnaissance et de soutien et les mécanismes de concertation avec le milieu.

Complices de notre devenir

La consultation a fait émerger un désir partagé et quasi unanime de participer non seulement à la vie de la communauté mais aussi à son devenir, ce qui fait renaître l'espoir en cette période de morosité qui frappe toute la région. Comment intensifier la concertation entre la Ville et ses partenaires ou autrement, comment mettre davantage nos ressources et nos expertises en commun pour le mieux-être des citoyens et ce, dans un objectif d'efficacité? Comment trouver des façons simples et adaptées de faire participer les citoyens ou encore les organismes qui les représentent à la communauté ou leur quartier? Pourquoi ne pas mettre plus d'emphasis sur l'autonomisation? Ces questions et bien d'autres ont non seulement fait l'objet de discussions, mais aussi et surtout de réponses.

Passer à l'action intersectorielle

La majorité des lieux de concertation ne mettent en relation que des organisations de nature semblable ou possédant une mission elle aussi apparentée. Voilà pourquoi on n'ose à peine parler d'action intersectorielle pour apprécier les collaborations entre les organisations saguenéennes. Bénéficier des expertises de toutes natures développées par une organisation, mettre ses ressources matérielles à la disposition d'un pair, obtenir des avis pour des choix plus éclairés, confier une nouvelle responsabilité à la ressource la plus appropriée (ou prévenir les dédoublements) sont là quelques avantages que procurerait l'intensification des collaborations.

Favoriser la participation citoyenne

Il y a dans la participation, comme dans une foule de situations, un effet d'entraînement : plus les citoyens se sentent considérés dans les choix d'une administration publique, plus ils seront disposés à débattre avec leurs représentants, a-t-on fait remarquer. Premier ingrédient à incorporer à la recette : l'information. Mieux informés, les citoyens seront alors disposés à aborder la discussion en un sens davantage constructif. Le succès de la formule de participation retenue repose cependant sur un minimum de soutien ou d'accompagnement de la part de la municipalité. Ce soutien devrait aussi s'étendre aux interactions avec l'appareil muni-



pour une vision partagée.

cial, de façon à ce que la communication s'établisse entre citoyens et municipalité.

Soutenir l'autonomisation

De l'avis quasi unanime des organisations consultées, le milieu possède un potentiel de prise en charge qui s'exprime particulièrement à travers l'action des organismes communautaires qui jouent un rôle de leviers avec les citoyens. C'est pourquoi, on dit souhaiter que le soutien fourni au milieu communautaire par les autorités publiques (et municipales) devrait être libre de conditions imposées du haut vers le bas, question de permettre réellement aux communautés de définir elles-mêmes les solutions à développer.

Le projet de politique municipale de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires qui a déjà fait l'objet de travaux de la part du milieu communautaire s'inscrit en bonne partie dans cette lignée. Un tel mécanisme a été identifié comme une composante essentielle d'une planification en développement social lors des consultations.

Entamée en janvier 2004, la démarche de planification stratégique en développement social et communautaire à Saguenay a pour objectifs de :

- identifier les problèmes sociaux et communautaires et favoriser l'émergence de solutions pour le mieux-être des citoyens;
- circonscrire les champs d'intervention de la municipalité;
- établir sa mission en matière sociale et communautaire, ses objectifs généraux et son positionnement;
- reconnaître l'action des groupes qui oeuvrent dans le domaine sociocommunautaire et consolider le soutien à ces organismes;
- favoriser la concertation entre la Ville et ses partenaires dans un but de complémentarité.

La commission municipale chargée de conduire la démarche

Une commission élargie assure la représentation conjointe de la Ville et du milieu dans la conduite de la démarche. Elle est composée de membres du personnel de la Ville (directeur général adjoint aux loisirs, directeurs des services des loisirs et de l'urbanisme, directeur d'arrondissement, chef de division communautaire, conseillère en loisirs), de membres du Conseil (quatre élus) et de quatre représentants du milieu (communautaire, économique, santé et milieu de vie). L'auteur de ce texte a été retenu à titre de consultant pour la coordination et les contenus relatifs à la démarche.





ENTREVUE >

PAR DANIÈLE AVELINE
ÉQUIPE DE RÉDACTION

Ville de Saguenay : une politique de développement social prochainement...

ENTREVUE AVEC CARL SAVARD
CONSEILLER MUNICIPAL,
VILLE DE SAGUENAY

Parlez-nous du développement social à la Ville de Saguenay.

Pour notre conseil de ville, cette problématique du développement social, c'est un nouveau dossier et je dois avouer qu'au début, personnellement, cela me faisait un peu peur. Ce à quoi pense tout de suite un élu municipal comme moi, lorsqu'il entend développement social, ce sont aux coûts que cela entraîne.

Mais quand on comprend un peu mieux ce qu'est le développement social, on devient sensibilisé et notre vision change. C'est mon cas, et c'est aussi le cas de plusieurs autres conseillers municipaux qui perçoivent maintenant le développement social comme essentiel au développement de notre milieu, pour le bénéfice de l'ensemble des citoyens de Ville de Saguenay. En agissant ensemble, on sait maintenant que c'est possible de mieux partager la richesse de notre territoire et de se développer comme collectivité.

C'est dommage, mais je crois que le fait de ne pas avoir bien compris ce qu'était le développement social il y a 10 ou 15 ans, oblige la municipalité aujourd'hui à rattraper le temps perdu car y a beaucoup de défis à relever.

Comment définiriez-vous le développement social?

Une ville n'a pas les moyens de se passer du développement social que je définis comme un mieux-être pour tous. Avant d'être élu, j'étais un homme d'affaires, et provenant du secteur privé, je ne réalisais pas combien le développement social, le développement économique et culturel sont liés.

Comme vous le savez, nous sortons d'un processus de fusion de 3 villes (Chicoutimi, Jonquière et La Baie). Avant le regroupement, il y avait un esprit de compétition entre ces villes; aujourd'hui on comprend que la compétition entre les trois milieux nous a nuï. Grâce à l'excellent travail des élus et des employés des anciennes villes et à tous ceux qui ont mis l'épaule à la roue, la fusion s'est bien passée et nos forces sont maintenant concentrées vers des objectifs communs.

Quels sont les enjeux de développement social pour la Ville de Saguenay?

Dans notre région on ne peut que constater l'exode des jeunes, des fermetures d'usine et des pertes d'emplois, de la pauvreté aussi. Je ne voudrais surtout pas dire que la situation est dramatique, je demeure positif mais je pense qu'il nous faut faire les choses autrement.

Les grands centres qui accueillent nos concitoyens, que ce soit Montréal ou Québec, ont aussi leur part de pauvreté et de problèmes sociaux. Mais ce qui attire la population de notre région vers ces centres, c'est la possibilité d'accéder à beaucoup de services.

Donc, notre défi c'est de créer la richesse, de développer l'emploi et faire en sorte que ce nouvel essor s'accompagne d'un meilleur partage de la richesse. L'équité et la justice sociale sont des valeurs importantes chez nous.

Comment entendez-vous faire pour jouer un rôle actif en développement social avec les organismes du milieu?

On va les consulter. On a déjà commencé d'ailleurs puisque plus de 150 organismes sur le territoire ont été rencontrés afin de connaître l'analyse qu'ils font de la situation, ce qu'ils souhaitent faire et comment ils voient l'avenir.

Ce genre de préoccupation et de démarche, c'est différent des façons de faire du passé. Avant, la municipalité se préoccupait de construire un pont ou des routes, maintenant elle se préoccupe davantage de cohésion sociale. N'étant pas familiers avec ces dossiers, on a décidé de consulter, sur le terrain, des organismes qui ont de l'expertise et qui travaillent dans plusieurs domaines, en lien avec les besoins des citoyens. Mais on voit aussi qu'il y a quelquefois plusieurs organismes qui sont dans le même domaine d'activité et on s'interroge sur la façon de les amener à collaborer.

Les amener à collaborer ou les amener à se fusionner?

À se fusionner?... peut-être que oui! Il faut trouver une autre façon de faire les choses, de se donner des services parce qu'on n'imprimera pas d'argent. Ça va peut-être conduire à fusionner certains organismes mais je ne vois pas de mal là-dedans. Bien sûr, je m'attends à ce que cela fasse certaines vagues car chacun a un sentiment d'appartenance bien ancré par rapport à son organisme et cela, il faut le respecter. Mais, en même temps, il faut comprendre qu'on n'a guère d'autre choix que de s'entendre sur de nouvelles façons de faire pour améliorer les choses. On doit aussi s'assurer d'être complémentaires.

Vous y voyez quel rôle pour la Ville de Saguenay?

Je vois la ville comme un partenaire du développement social. Je ne vois pas la ville arriver et imposer ses vues dans ce domaine. Il y a 150 000 personnes qui vivent ici et ce sont elles qui sont nos partenaires privilégiés. Selon moi, si on veut réussir, il faut le faire ensemble, solidairement. La ville va être là, sur le plan économique comme sur le plan social, mais elle ne va pas agir seule et dicter ce qui est bon pour l'avenir. Pour mieux connaître les besoins de la population, on a formé deux conseils : celui des jeunes et celui des aînés. Autre nouveauté : les conseillers du Conseil de Ville auront maintenant l'obligation de rencontrer deux ou trois fois par année des citoyens de leur quartier, par exemple pendant des activités de loisir ou communautaire et recueilleront auprès d'eux des suggestions à soumettre aux élus ou des questionnements sur les activités de la Ville.

Quels sont vos autres grands partenaires?

Les organismes régionaux, le réseau de la santé, les Chambres de commerce, le mouvement communautaire... Ce dernier est important parce que les organismes communautaires sont confrontés au quotidien avec les problèmes sociaux de notre milieu. De notre côté, on a une connaissance plus locale des enjeux de développement social et chaque élu municipal voudrait pouvoir soutenir les organismes communautaires de son quartier. Mais maintenant, il va nous falloir penser plus globalement, en terme de ville et non plus seulement en terme de quartier. On a avec nous des gens qualifiés, des partenaires majeurs issus du domaine de la santé, du communautaire et des chambres de commerce qui peuvent nous accompagner dans notre cheminement. Par ailleurs il y a des organismes comme le CLSC qui ont un rôle majeur dans le domaine des services à la population et on veut développer une collaboration et échanger sur nos expertises mutuelles.

Le secteur économique réagit comment?

Les gens du secteur économique sont des partenaires très actifs. Je crois que les milieux d'affaires sont de plus en plus sensibilisés à la nécessité d'agir en développement social pour le mieux-être de nos collectivités. Eux aussi réalisent qu'il ne saurait y avoir de développement économique sans développement social. Eux aussi réalisent qu'il faut développer une conscience sociale dans le milieu économique et accepter de faire les choses autrement. Par exemple, qu'on en vienne à créer de nouveaux emplois plutôt que de voir de grandes entreprises demander aux employés de faire du surtemps.

Quelles seront les prochaines actions en DS à Ville de Saguenay?

On est encore à défricher. Ça fait quelques mois qu'on travaille, mais on veut en arriver à formuler une politique du développement social vers la fin de l'été qui nous permettra de faire des choix et de prendre des décisions. On s'est aperçu, par exemple, que certains secteurs mieux organisés profitaient d'investissements et que d'autres secteurs en besoin, n'avaient pas leur juste part. L'équité est importante pour nous et nous comptons agir en ce sens à l'avenir.

Pour conclure, je tiens à dire que la pensée politique des élus locaux est en train de se transformer. On devient plus conscients des enjeux sociaux et des besoins de notre communauté.



CARL SAVARD
CONSEILLER MUNICIPAL,
VILLE DE SAGUENAY



ENTREVUE >

PAR DANIÈLE AVELINE
ÉQUIPE DE RÉDACTION

Le développement social : une stratégie liée au développement durable

ENTREVUE AVEC BERNARD GÉNÉREUX
PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE
RÉGIONALE DES ÉLUS
RÉGION SAGUENAY/LAC-ST-JEAN

En tant que Président de la CRÉ, comment envisagez-vous d'élaborer le volet développement social du Plan quinquennal de votre région?

L'Entente cadre de la région, signée avec le gouvernement du Québec, vient à échéance en 2006. Dès l'automne prochain, on met en branle le processus d'élaboration du nouveau plan et pour ce faire, on souhaite associer l'ensemble des acteurs socioéconomiques en passant par nos tables sectorielles. Cependant la Table sectorielle en développement social n'est pas encore opérationnelle. Le Regroupement régional en Développement social, qui avait élaboré la position de la région en matière de lutte à la pauvreté, a été mis en veilleuse. Des efforts seront consacrés par la CRÉ, dans les prochaines semaines, afin de réactualiser cette Table, redéfinir son mandat et revoir sa composition.

Par la suite, nous comptons intégrer les différents éléments de type sectoriel dans une perspective de développement durable, choix de développement que la région a déjà fait depuis une vingtaine d'années. Le développement social est pour nous une des composantes du développement durable.

Quelle est la place des acteurs du développement social au sein du Conseil d'administration de la CRÉ?

Sur les 21 membres, 7 proviennent de la société civile : du monde syndical, agricole, de la chambre de commerce, etc. La préoccupation

des membres actuels est de ne pas multiplier indûment le nombre de sièges afin de rester efficaces et une analyse plus pointue sera faite afin de combler le siège vacant réservé au développement social. Ce champ est vaste et complexe et faire consensus à ce niveau reste un défi, pour nous, comme pour les réseaux provenant de ce milieu. Par ailleurs, des élus de la CRÉ portent bien cette préoccupation, par leur lien avec le milieu. Par exemple, une élue provenant du CEGEP de Saint-Félicien est très impliquée sur des questions d'économie sociale, y compris au niveau national.

La région avait mis de l'avant parmi les priorités de la première Entente, un axe sur l'amélioration des conditions de vie des personnes : pensez-vous poursuivre dans ce sens?

Absolument. C'est d'ailleurs une des marques de commerce de la région. Au Saguenay-lac St-Jean, le syndicat est un acteur important qui se préoccupe des conditions de vie et des causes sociales. Cette préoccupation est transportée aussi à la CRÉ. Dans la prochaine planification quinquennale cette dimension devrait d'ailleurs être accentuée et mise en perspective dans le cadre du développement durable.

Dans le contexte de la décentralisation, votre région a-t-elle déjà amorcé une réflexion en vue de recevoir des mandats du gouvernement?

En effet. Un comité entièrement dédié à la décentralisation a d'ailleurs été mis en place. La réflexion a fait émerger une priorité : la gestion des ressources naturelles. Une démarche de mobilisation est en cours dans l'ensemble des municipalités de la région; elle va ensuite s'étendre à l'intersyndicale et faire l'objet d'un débat dans le contexte des élections municipales de l'automne.

On estime chez nous, qu'une véritable décentralisation, permettant le développement de la région, doit s'accompagner de moyens consistants. Nous pensons les récupérer dans le champ des redevances des ressources naturelles.

Votre région a signé une Entente spécifique sur la lutte au décrochage scolaire qui, à bien des égards est considérée comme un modèle de réussite. Comment comptez-vous poursuivre cette action?

C'est un choix de la région qui demeure. D'ailleurs on vient récemment de confirmer les contributions exceptionnelles des organismes concernés. Les résultats sont très probants en terme d'impact sur le décrochage dans la région et nous poursuivrons le travail entrepris dans le cadre de l'entente spécifique qui est parvenue à échéance et que nous comptons renouveler.

La santé publique et le développement social

ENTREVUE AVEC ANDY KENNEDY
DIRECTEUR DE LA SANTÉ PUBLIQUE, SAGUENAY-LAC ST-JEAN
PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

Dans le cadre du Plan d'action de lutte à la pauvreté, le gouvernement du Québec entend mettre à contribution les CRÉ afin de déterminer les territoires prioritaires d'intervention exigeant une intervention plus intensive dans leur région. Comment comptez-vous exercer cette responsabilité?

La CRÉ n'est pas forcément la plus habilitée à assumer ce mandat. Je pense que le réseau des CLSC est mieux placé que nous, par son expertise en intervention communautaire, pour cibler ces poches de pauvreté. Par exemple, pour la sécurité alimentaire, ils ont travaillé avec des cartes où les secteurs de pauvreté étaient bien identifiés. Notre organisme régional est davantage axé sur la concertation et la planification.

Comme élu d'une municipalité, à l'échelle locale, pouvez-vous intervenir dans la lutte à la pauvreté?

En tant que maire de Saint Prime, je vous dirais qu'on tente de se rapprocher du réseau de Villes et Villages en santé. Par ce biais, je pense qu'on peut sensibiliser le monde municipal à sa responsabilité sociale et aux outils qui sont à sa disposition afin d'intervenir. Je pense notamment à l'aménagement, aux infrastructures ou au logement social.

DS : Comment la direction de la santé publique participe-t-elle au développement social de la région?

AK : D'entrée de jeu, j'aimerais souligner que c'est lors de la parution des travaux de l'Institut national de santé publique sur le développement social et des communautés que nous avons pris conscience que plusieurs de nos interventions étaient liées directement au concept de développement social comme la participation, l'empowerment individuel ou collectif, la concertation et le partenariat.

Globalement, notre implication avec différents acteurs significatifs comme les groupes communautaires, les différents ministères et le milieu de l'éducation, se traduit par la concertation et la mobilisation autour de grands enjeux que sont le développement durable, les écoles en santé, la sécurité alimentaire et diverses activités à travers des tables de concertation en promotion-prévention dans chaque territoire de CLSC. Les rôles de soutien et d'expertise assumés par les professionnels de la santé publique auprès des différentes structures de concertation contribuent à promouvoir le développement de stratégies d'intervention sur les déterminants de la santé et du bien-être.

J'aimerais parler plus spécifiquement d'une initiative dans laquelle nous sommes impliqués pour contrer le décrochage scolaire. En 1995, suite aux États généraux sur l'avenir de la région, tenus par le Conseil régional de concertation et de développement (CRCD), plusieurs acteurs du monde scolaire et socioéconomique décidaient d'unir leurs efforts pour diminuer l'abandon scolaire. On créa alors le Conseil Régional de Prévention de l'Abandon Scolaire (CRÉPAS). La mission de cet organisme est de prévenir l'abandon des études chez les jeunes, du secondaire à l'université, par des actions concertées au plan régional et local. Près de 18 organismes siègent au conseil d'administration dont le milieu de l'éducation, les partenaires socioéconomiques, les syndicats, les associations de parents, les groupes populaires, la direction de sa santé publique, etc. Plusieurs projets se sont dévelop-

pés suite à ce partenariat dont plusieurs en promotion-prévention réalisés en étroite collaboration avec le CRÉPAS. Citons quelques exemples de projets développés en partenariat : des émissions de télévision et des chroniques radio pour sensibiliser la population à la problématique, la mise en œuvre du projet Jeunes en santé dans une soixante d'écoles primaires, la diffusion des résultats d'une recherche régionale *Habitudes de vie et comportements à risque pour la santé des jeunes du secondaire*, plusieurs projets locaux touchant entre autres l'aide aux devoirs, etc.

De plus, la négociation et la conclusion d'une entente spécifique avec cinq ministères du gouvernement québécois et une entente de partenariat avec neuf entreprises font également partie des moyens qui ont permis l'émergence de différents projets.

Suite à la page 20.

La lutte aux inégalités et le renforcement de la vitalité des milieux, qui constituent les deux grands axes de notre PAR, posent des défis de taille. Cependant nous comptons sur le dynamisme de notre milieu pour relever ces défis.



ANDY KENNEDY

ENTREVUE AVEC ANDY KENNEDY
DIRECTEUR DE LA SANTÉ PUBLIQUE
SAGUENAY-LAC ST-JEAN

Suite de la page 19.

En 2002-2003, une équipe de recherche de l'université du Québec à Chicoutimi a évalué les effets des interventions de CRÉPAS et a constaté entre autres que :

- l'organisme avait atteint son objectif principal en amenant les différents partenaires à se doter d'une vision commune de l'abandon scolaire et des actions de prévention à prendre;
- grâce aux activités et rencontres organisées par le CRÉPAS, de nouveaux liens se sont tissés entre les milieux d'enseignement et les autres organismes, notamment de multiples acteurs régionaux et locaux du réseau santé et services sociaux;
- il y avait une meilleure connaissance sur les ressources disponibles tant au niveau local que régional;
- il y avait la mise en place des conditions favorisant l'entente MEQ-MSSS;
- le CRÉPAS est reconnu comme « intermédiaire crédible » dans le milieu par rapport à la qualité de son personnel, la pertinence des actions qu'il propose et son approche de partenariat visant la recherche des solutions concertées.

Fait important à signaler : la persévérance scolaire s'est améliorée au Saguenay-Lac-Saint-Jean et les élèves du secondaire y sont parmi les plus persévérants au Québec. Par ailleurs, en 2002 une deuxième enquête régionale (financée en partie par le fonds du Programme de subventions en santé publique), a été réalisée auprès des élèves du secondaire. Cette étude menée par le Groupe Écobes, en partenariat étroit avec la Direction de santé publique, a aussi permis de constater une évolution positive quant à d'autres réalités rencontrées chez les jeunes depuis 1997, par exemple :

- une amélioration du soutien affectif parental perçu par les jeunes;
- une amélioration de leurs aspirations scolaires;
- une diminution des élèves ayant des pensées suicidaires;
- une diminution des jeunes avec une faible estime de soi.

Ces résultats encouragent à maintenir la mobilisation intersectorielle autour des problématiques touchant les jeunes. Cependant, beaucoup de travail reste à faire, car encore un jeune sur quatre (25,4 %) n'obtient pas son diplôme après sept ans d'études secondaires.

DS : Quelle sera la place du développement social dans les actions futures de la Direction de la santé publique?

AK : La DSP poursuit son implication actuelle en consolidant davantage son expertise auprès des différents acteurs déjà engagés dans les actions intersectorielles. Notre plan d'action régional en santé publique a retenu le domaine du développement des communautés qui s'articule autour de deux axes : la participation aux activités concertées visant la réduction des inégalités et le renforcement de la vitalité des milieux. De plus, nous envisageons le développement de stratégies susceptibles d'influencer l'implantation de politiques publiques favorisant la santé des communautés en ciblant différents partenaires dont le Conseil régional des élus et les représentants des groupes communautaires.

Au niveau local, les initiatives en développement des communautés font partie intégrante des plans d'action locaux en santé publique qui se réaliseront dans les prochains mois.

DS : Quels sont les liens entre la DSP et les autres acteurs régionaux ou locaux?

AK : Même si nos liens intersectoriels sont très développés dans le cadre de la prévention de l'abandon scolaire, les liens avec la Conférence des élus sont à développer tel que mentionné précédemment. Nous croyons que se sont des acteurs incontournables en développement social. Notons que d'autres partenaires, comme les Centres locaux d'emploi (CLE) et les Centres locaux de développement (CLD), siègent déjà à différentes tables de concertation, comme celle en prévention des toxicomanies et celle des services intégrés en périnatalité pour les clientèles vulnérables.

Nous maintiendrons également notre collaboration avec la Ville de Saguenay dans l'élaboration des orientations en matière de développement social et communautaire. En conclusion, nous envisageons de consolider davantage tout ce qui gravite autour du domaine du développement des communautés, tel que décrit dans notre plan d'action régional (PAR) en santé publique. La lutte aux inégalités et le renforcement de la vitalité des milieux, qui constituent les deux grands axes de notre PAR, posent des défis de taille. Cependant nous comptons sur le dynamisme de notre milieu pour relever ces défis.



Du développement social, au développement des communautés... au développement social : le Regroupement régional en développement social

PAR PIERRE-JULIEN GIASSON

Au Saguenay-lac St-Jean le Regroupement régional en développement social 02 est le seul organisme régional spécifiquement dédié au développement social. Issu du comité de suivi du forum local de 1997 « La pauvreté une réalité bien de chez-nous » et incorporé depuis le printemps 2000, il s'est donné comme mission de :

- véhiculer, auprès des décideurs régionaux et autres intervenants, les problématiques locales et régionales du développement social;
- s'assurer que les dimensions du développement social soient prises en compte dans l'élaboration des orientations et des projets associés
- fournir des avis et expertises sur les questions afférentes au développement social;
- conscientiser, mobiliser et responsabiliser les acteurs du développement social autour de problématiques communes;
- faciliter la collaboration entre les partenaires sur les problématiques retenues tant sur le plan local que régional.

Le RRDS veut contribuer au partage d'une vision et de valeurs communes du développement social, en s'inscrivant comme expert-conseil en développement social. À ce titre, il veut offrir des formations, colloques et autres sur des questions d'actualité et il pourra, au besoin, émettre des avis sur toute question qui touche le développement social.

De plus, le RRDS 02 veut soutenir activement la participation sociale des personnes, des organisations et des mouvements de la société civile dans l'élaboration d'orientations et d'objectifs stratégiques du développement social, propres à chacune des dynamiques locales.

Pour ce faire, le RRDS 02 s'inscrit comme point de rencontre en proposant une démarche d'animation et une mise en réseau des acteurs, favorisant ainsi les débats d'idées, la formulation de solutions, d'alternatives et de pistes d'action pour les communautés locales. Le moyen choisi pour lui permettre de réaliser son rôle de gestionnaire du développement social réside dans le dépôt d'un projet d'entente spécifique déposé au printemps 2003.

Les capacités de développement naissent de la capacité d'une communauté à mailler les ressources locales, de les voir coopérer, de tirer profit des synergies qui en découlent et de renforcer les réseaux naturels, communautaires, professionnels et commerciaux. On

parle alors de résilience des communautés, de capital social, d'empowerment collectif.

Parallèlement, le RRDS 02 veut maintenir une vie associative riche et vivante, représentative du dynamisme régional pour être en mesure d'assurer son rôle de soutien au développement social des collectivités et qui tient compte de la protection du bien commun, la défense du patrimoine collectif et le renforcement de la cohésion sociale.

Les réalisations du RRDS au cours de la dernière année

En 2003-2004, le RRDS 02 a fait une tournée régionale sur la question du Rôle de l'État. Ce type d'activité revient annuellement et permet à la population de participer à des débats sur des questions d'actualité. De plus, grâce à un partenariat avec l'ARUCES-UQAC et la Société d'Intervention Urbaine Chicoutimi-Jonquière, nous organisons une journée d'information sur l'économie sociale et quelques jours plus tard un colloque sur la résilience des communautés. À l'automne 2003, toujours avec les mêmes partenaires nous participons au colloque sur le développement social et la santé qui se tenait à l'UQAC.

Parallèlement à ces activités, nous étions conviés à participer au

comité avisé (développement des communautés) de la Table des mandataires dans le cadre du plan d'action régional en prévention promotion de la santé. Dans la région, nous avons considéré le développement des communautés comme un domaine et comme une stratégie et nous avons pu insérer dans le plan d'action quatre fiches touchant deux axes soit la réduction des inégalités et le renforcement de la vitalité des communautés. Nous avons vu dans cet exercice l'opportunité de cibler des actions favorisant le développement social pour l'ensemble des communautés de la région.

Suite à notre travail des sept dernières années, nous avons constaté un grand intérêt de la part de la population régionale à échanger autour des enjeux de développement social. Par contre, il n'en va pas de même pour la classe politique chez laquelle nous rencontrons une certaine indifférence sur ce sujet et ce, malgré les difficultés que vit présentement la région. Dans ce contexte, il nous reste beaucoup de travail à réaliser afin de faire connaître le développement social et de l'intégrer dans le discours et les pratiques visant le plein développement de notre région.

**Le Regroupement régional en développement social 02
Pour nous joindre : (819) 695-8233.**



RÉFLEXION >

PAR PIERRE-ANDRÉ TREMBLAY
DÉPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Une réflexion collective sur le développement social

Les intentions

Les 28 et 29 octobre 2004, s'est déroulée à l'Université du Québec à Chicoutimi une rencontre intitulée « *Le développement des communautés et l'économie sociale à l'heure de la reconfiguration de l'État : enjeux et perspectives pour le développement social* ». Le sommet de l'ONU à Copenhague (1995) a donné des pistes intéressantes de réflexion, mais il fallait s'interroger sur la situation québécoise, car la question du développement social a bien changé depuis les années soixante.

En effet, le contexte de néo-libéralisme et de fin de l'État providence qui a marqué les pays occidentaux et le Québec, a mis fin à la façon classique d'envisager le développement social, c'est à dire un ensemble de politiques sociales pensées, organisées et subventionnées par l'État central dans une optique de support aux personnes. Le développement social est maintenant devenu une des facettes du développement des collectivités et, parallèlement, de nouveaux acteurs sont apparus et ont pris une place importante dans la mise en œuvre du développement social et communautaire au Québec. Il s'agit des groupes communautaires, des entreprises d'économie sociale et des entreprises liées au développement social.

Les politiques néo-libérales ont été fort comparables aux programmes d'ajustement structurel qui déferlaient au même moment sur les pays en voie de développement. Elles ont laissé des marques profondes : la mondialisation et le néo-libéra-

lisme se déploient à l'échelle planétaire et on parle de réingénierie de l'État et du partenariat privé-public pour la dispense des services sociaux. Il convient donc de revoir les perspectives et les finalités du développement des collectivités.

Dans cette nouvelle configuration où les politiques sociales semblent devoir être réduites au minimum, ce colloque désirait prendre la mesure des transformations en cours et de tracer les enjeux et les perspectives d'avenir afin d'envisager les nouveaux rôles des différents acteurs du développement social et du développement des communautés.

Quelle est l'importance de la politique sociale dans la régulation sociale? Quel sera le rôle des différents acteurs sociaux dans cette nouvelle configuration du social proposé par le gouvernement québécois? Quelle sera la place des instances locales pour la mise en œuvre du développement social et de l'économie sociale? Le développement social peut-il être un instrument pour le développement des collectivités locales? L'économie sociale est-elle un instrument du développement social?

Le colloque

Ces thématiques ont rassemblé une centaine de personnes provenant du milieu universitaire, mais aussi de ce qu'il est convenu d'appeler « les milieux de pratiques », principalement le secteur public et les organisations communautaires. Trois conférences plénières ont été présentées. Yves Vaillancourt, de l'UQAM, a présenté une analyse de l'évolution des politiques sociales,

en insistant sur le renouveau représenté par l'économie sociale, mais aussi sur les limites qu'elle représente, en particulier en ce qu'elle risque d'ouvrir la porte à un recul de la dimension collective que seul l'État est encore à même de porter. En milieu de colloque, Claude Jacquier (Université Pierre Mendès-France, Grenoble) a synthétisé ses recherches sur le développement urbain durable dans la Communauté européenne. Les difficultés d'ajustement des États sont au cœur de la question, comme leur quasi-contournement par les collectivités locales, en particulier les grandes métropoles. En fin de colloque, Louis Favreau (UQO) a rappelé que ces questions ne touchent pas que les pays dits développés et il a présenté l'action du Groupe d'économie solidaire du Québec et de la rencontre prévue à Dakar en novembre 2005.

Autour de ces trois balises, les participants se divisaient en ateliers plus restreints, où il était question des nouvelles formes prises par les politiques sociales, de l'économie sociale et de son potentiel innovateur, de revitalisation des espaces en difficulté, de l'enjeu de la santé et de l'importance du secteur communautaire. Un atelier a aussi permis la formalisation du Réseau québécois de développement social, qui veut établir des liens plus réguliers entre les divers acteurs qui donnent une perspective de développement social à leurs actions.

Enseignements sur le développement social

Tout cela fait beaucoup de terrain à parcourir et ni les conférences ni les

discussions n'ont vidé les questions. Mais il en est tout de même ressorti quelques enseignements utiles.

1. L'économie sociale

Le premier porte sur la place de l'économie sociale. Depuis presque dix ans, les diverses formes qu'elle peut prendre ont démontré leur pertinence et leur capacité à agir dans la quotidienneté des personnes et des collectivités. De ce point de vue, il s'agit effectivement de formes sociales au fort potentiel innovateur. Mais avec l'expérience vient aussi la sagesse : l'assimilation des fonctionnements intégrés au marché ne va pas sans influencer les valeurs mêmes de l'économie sociale (démocratie, primauté des personnes, etc.) et les relations sont souvent complexes entre les entreprises dans lesquelles s'incarne l'économie sociale et les autres organisations qui peuplent la société civile.

2. La dimension locale

Dans cette conjoncture où l'on parle de plus en plus de globalisation, il apparaît que les politiques néo-libérales s'étendent autant à l'échelon local, qu'à l'échelle globale. Le niveau local semble ainsi devenir un palier incontournable pour la réorganisation des politiques étatiques en matière de développement et d'économie sociale. Mais on comprend encore mal comment pourraient s'articuler l'exigence d'équité liée aux droits de citoyenneté et la nécessaire adéquation aux particularités locales, car la première exige une certaine homogénéité qui nie la seconde. C'est là un enjeu fondamental pour l'identification

Le développement social et la résilience des communautés : deux concepts présents dans la réalité régionale¹

PAR MIRIAM ALONSO, AGENTE DE DÉVELOPPEMENT ARUC-ES UQAC

des buts et des moyens de la revitalisation des communautés qui oblige à recadrer les questions du développement économique communautaire, de la lutte à l'exclusion, de l'intégration des minorités, de la participation sociale, de la santé, etc.

3. La dimension internationale

Nos conceptions du développement social sont souvent conçues comme des modalités de l'État providence, mais cela semble peu pertinent pour les sociétés en voie de développement. Leurs régimes d'auto-organisation se manifestent beaucoup plus sur la base de solidarités villageoises ou familiales que sur celle de la citoyenneté. Les cadres d'action ne peuvent donc pas être simplement transférés d'une société à l'autre. Cette question se pose tout particulièrement pour les efforts de solidarité internationale, qui ne sauraient reproduire la domination paternaliste ou néo-coloniale et doivent donc s'adapter aux formes locales, sans se contenter d'être à leur remorque.

4. La réingénierie

Curieusement, il fut peu question de la réingénierie lors de ce colloque. Mais est-ce si surprenant? Visiblement, malgré tout le bruit médiatique, cette question reste encore nébuleuse. Entre les considérations générales ou théoriques et la réalité empirique, la distance est souvent grande, mais elle devra être franchie si on veut mieux comprendre la conjoncture des prochaines années, et si on désire que les réflexions conservent leur pertinence.

En juin dernier, à l'UQAC, plus de 60 personnes (intervenants, chercheurs et citoyens) se sont donnés rendez-vous pour réfléchir et échanger sur le développement social et la résilience des communautés. Cette activité parrainée par l'ARUC-ES UQAC, la Société d'intervention urbaine Chicoutimi-Jonquière et le Regroupement régional de développement social 02 s'est tenu dans un contexte de morosité et d'inquiétude sur l'avenir de la région après l'annonce de fermeture d'usines provoquant la perte de plus de mille emplois, donc 650 à Ville de La Baie qui compte autour de 20 000 habitants.

La journée a été divisée en trois grandes parties. Dans un premier temps, une présentation à caractère historique sur le développement de la région a permis de voir que celle-ci avait déjà passé à quelques reprises par des situations semblables à la fermeture de La Pulperie dans les années 20. Par la suite, des présentations plus conceptuelles sur le développement social et le concept de la résilience, ont laissé la place aux intervenants du milieu, qui en panel d'échange, ont partagé leur réflexion sous l'angle des concepts proposés. En après-midi, les conférenciers et les participants ont échangé sur les pistes et les actions à entreprendre pour favoriser le développement social dans ses diverses dimensions.

En général, un large consensus s'est établi autour de la définition de résilience que le comité organisateur avait proposée, soit « la capacité intrinsèque des communautés à retrouver un état d'équilibre — soit leur état initial, soit un nouvel équilibre — qui leur permette de fonctionner après un désastre ou en présence d'un stress continu » (p. 6)². La résilience se caractérise donc par un système complexe en

ouvement à la recherche d'un équilibre plus ou moins fragile et la forme que celle-ci peut prendre reste à déterminer à partir de la capacité de résister et de se construire en dépit des circonstances adverses et à partir de ce qui a été conservé, dans la collectivité, du souvenir de leur accomplissement passé, ce qui constitue la mémoire active. La résilience n'est pas quelque chose de statique, elle est rattachée à un espace et à un temps, donc à un contexte.

La résilience se caractérise par un système complexe en mouvement à la recherche d'un équilibre plus ou moins fragile et la forme que celle-ci peut prendre reste à déterminer à partir de la capacité de résister et de se construire en dépit des circonstances adverses et à partir de ce qui a été conservé, dans la collectivité, du souvenir de leur accomplissement passé, ce qui constitue la mémoire active.

Le deuxième concept clé de la journée fut celui du **développement social** qui « fait référence à la mise en place et au renforcement au sein des communautés, dans les régions et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif, et d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement, dans un

contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de justice sociale »³. Cette définition, qui intègre toutes les dimensions du développement, est souvent interprétée comme le développement de la société au sens large.

suite à la page 24

¹ Cet article a été élaboré à partir du contenu des propos présentés par les participants à la journée de réflexion sur la résilience des communautés et le développement social qui a eu lieu le 1 juin 2004 à l'UQAC et la synthèse réalisée par Paul Girard.

² Voir le numéro de la revue l'Agora, sur « La résilience. Cette mémoire de l'avenir ». Vol. 7 N.1 disponible sur le site www.agora.qc.ca

³ Conseil de la santé et du bien-être du Québec, 1997 :6.

Le développement social et la résilience des communautés : deux concepts présents dans la réalité régionale

Suite de la page 23

Les composantes du développement social sont : participation, démocratie, solidarité et responsabilité. Il implique aussi la mise en place dans les communautés, dans les régions et à l'échelle d'une société, des conditions requises pour permettre aux citoyens et citoyennes :

- d'avoir droit à des conditions de vie décentes qui préservent leur santé physique et mentale;
- de pouvoir développer pleinement leurs potentiels;
- de pouvoir participer activement à la vie sociale et exercer pleinement leur citoyenneté au sein d'une société démocratique;
- de pouvoir être traité avec dignité (ex : rémunération et conditions de travail) sur le marché du travail et de pouvoir tirer leur juste part de l'enrichissement collectif.

Des éléments ont été aussi identifiés comme des entraves au développement de cette capacité de résilience : la globalisation qui favorise l'économie de marché et l'individualisme, l'abandon de l'État dans son rôle de régulation et la tendance au transfert de responsabilités vers des communautés locales qui crée des iniquités profondes entre les collectivités et finalement, les enjeux internes qui peuvent aussi nuire grandement dans une collectivité.

À partir de ces définitions et des échanges, il a été possible de dégager quelques éléments de synthèse qui nourrissent les concepts à partir de la pratique.

La région a fait face, à plusieurs reprises, à des situations difficiles qui ont fait appel aux capacités collectives nécessaires pour les affronter. Dans ces contextes, on remarque que les dites difficultés doivent être accompagnées d'une compréhension de la situation, dans son sens le plus large, pour favoriser une action qui rassemble l'ensemble des membres et des structures de la communauté. Cette même compréhension, favorisée par la diffusion de l'information, facilite l'émergence d'actions dans le but de retrouver l'équilibre perdu.

Un autre élément énoncé était l'importance d'avoir « un projet de région » ou « un projet de société » pour rallier la communauté en difficulté à un projet porteur. Ce « projet de société » pourrait être constitué d'un ensemble de valeurs projetés dans l'avenir et qui permettra de replacer les difficultés dans une perspective plus globale, favorisant de cette façon, l'émergence de la résilience dans la communauté (comme si on se rattachait à quelque chose de plus grand que soi, au-delà de soi).

De plus, cette dynamique (vision partagée-résilience) doit être portée par des porte-paroles crédibles qui rallient à la fois les acteurs du développement et la population. Ces personnes doivent avoir une excellente capacité de communication ainsi que le souci de faire participer l'ensemble de la collectivité dans les orientations à prendre et dans les prises de décision.

Diverses étapes constituent le processus de résilience dans une collectivité. Le choc et le deuil laisseront place à la compréhension des émotions vécues et du contexte. Par la suite, et tel qu'énoncé par une des participantes ayant vécu la fermeture de l'usine à La Baie (voir article), « on doit chercher à se relever, ce qui veut dire de tenter de voir devant, de se respecter, s'impliquer, mais aussi de se supporter collectivement et se donner des guides vers des ressources de soutien ». Dans un contexte comme celui de la fermeture de la Console à La Baie, on remarque que la résilience se joue à plusieurs niveaux et prend plusieurs formes. Dans un premier temps, les familles se donnent du soutien, s'entraident et cherchent à garder le moral et presque simultanément, les citoyens et les organisations s'activent dans la recherche de solutions, dans les actions à entreprendre. Le but commun étant de survivre socialement et économiquement.

La communication, l'échange, la prise en compte de l'ensemble de la situation et des visions du développement sont, entre autres, des dimensions à considérer dans ce processus de résilience.

Des éléments ont été aussi identifiés comme des entraves au développement de cette capacité de résilience : la globalisation qui favorise l'économie de marché et l'individualisme, l'abandon de l'État dans son rôle de régulation et la tendance au transfert de responsabilités vers des communautés locales qui crée des iniquités profondes entre les collectivités et finalement, les enjeux internes (conflits et manque de cohésion) qui peuvent aussi nuire grandement dans une collectivité.

Les échanges ont permis de voir que les éléments nécessaires à l'émergence de la résilience dans une communauté sont intimement liés au développement social de la dite communauté. Se souvenir de son histoire et des apprentissages faits lors d'autres événements, favoriser les échanges et la communication, créer des lieux de rencontre, identifier des actions communes sont, entre autres, des pierres angulaires pour que la communauté puisse construire (ou se reconstruire) à partir de valeurs (participation, démocratie, solidarité et responsabilité) portées par un « projet de région » qui à son tour est essentiel à l'émergence de la résilience.

Réflexion sur la résilience d'une communauté

PAR VÉRONIQUE LAPOINTE, COMITÉ DES FEMMES, VILLE DE LA BAIE.

Lorsqu'on m'a demandé de participer au panel et de faire une réflexion sur la résilience des communautés, je me suis demandé, quel moment de ma vie a été le plus significatif afin de bien maîtriser le sens de cette question. Alors, j'ai eu un gros point d'interrogation. Je crois que chaque jour de notre vie à tous, nous devons nous relever de différentes situations. Personnellement, depuis mon jeune âge, j'ai dû affronter des événements plutôt difficiles, comme la plupart des individus de la société. Ce qui me donne la capacité de me relever à chaque fois, c'est probablement que je regarde toujours vers demain. Je sais que cette force de ne pas vouloir que les événements aient du pouvoir sur nous, n'est pas donnée à tous. J'utilise les ressources de mon milieu et j'analyse la possibilité que j'ai de me sortir de cette phase. J'affronte la réalité, non sans avoir du mal, et je me dis que je ne suis pas la seule à passer cette étape et que probablement, ceux à qui c'est arrivé, ont survécu. Je me penche sur des ouvrages qui m'aident à démêler les émotions reliées à cet événement. Faire le deuil de quelqu'un ou d'un travail peu importe, m'a donné la force aujourd'hui d'aller de l'avant. Lorsqu'on a la chance de pouvoir travailler sur nous-mêmes et surtout la capacité de le faire, cela est très bénéfique pour tout genre de situation.

Depuis mes études secondaires, je me suis toujours impliquée dans des groupes quelle que soit leur vocation. Mon implication communautaire a toujours été présente. Le besoin d'accompagner les autres et d'écouter est très présent en moi et comme vous le savez, on

peut toujours apprendre, peu importe les gens. Chaque personne est unique et a un potentiel qui lui est propre.

Tout ce vécu m'a donné la possibilité d'aller chercher au cours des années des bribes de connaissance qui m'ont permis d'aller plus loin.

Pour entrer dans le vif du sujet, la première chose que je dois vous dire c'est que mon conjoint travaillait pour Abitibi Consol depuis 23 ans. J'avais fait le choix de rester à la maison pour éduquer mes enfants, ce qui faisait partie de mes valeurs (avant tout la famille) et ce choix a été jusqu'à présent bénéfique. Le fait de voir mon implication auprès de la communauté, leur a donné aussi de l'assurance. J'ai eu toute une surprise lorsque la cadette a composé une lettre pour son père qui a fait le tour de l'entreprise et la Une du journal régional. Ce sont ces actions concrètes de nos jeunes qui nous ouvrent les yeux et nous permettent de ne pas baisser les bras afin de leur offrir un avenir prometteur.

Par respect et amour pour les miens, je leur enseigne au quotidien, que peu importe ce qui t'arrive dans la vie, il y a toujours quelqu'un qui est là pour te guider dans l'épreuve. C'est avec de la volonté que nous y arriverons. J'ai souvent entendu mon père dire : « l'éducation d'une enfant commence vingt ans avant sa naissance ». De ce fait, il faut donc se mobiliser aujourd'hui pour demain.

Alors, suite à l'annonce de la fermeture de l'entreprise, j'avais un grand besoin de m'impliquer. À partir de ce moment, j'ai donné mes disponibilités pour faire partie du groupe de

femmes. Avec mes connaissances, j'ai eu le mandat du secrétariat et un pouvoir de décision au sein du groupe, ce qui m'a permis de rencontrer et de discuter avec d'autres femmes afin de donner du support à celles qui étaient plus déstabilisées par cette fermeture. La grande question était « que faire ? » Pour notre première rencontre, nous avions demandé la présence de l'organisateur communautaire de notre ville et d'autres personnes ressources.

Aujourd'hui le groupe de femmes est présent pour donner du support aux personnes qui en ont le plus besoin. Dans l'organisation des rencontres, nous avons su donner aux femmes un espoir réaliste du pouvoir que nous avons ensemble de ressortir gagnant de ce tournant qui touchaient près de 640 personnes et leur famille. Avec des cafés rencontre nous avons eu la possibilité de cibler les femmes les plus ébranlées par cet événement. Le besoin majeur de plusieurs d'entre elles était d'avoir le plus d'information possible au plan stratégique que le syndicat détenait dans l'espoir d'une réouverture prochaine.

Par la suite, il y a eu la désorganisation que cela apporte dans la vie familiale. Certaines conférences avec des travailleurs sociaux du C.L.S.C. ont été mises sur pied, ce qui apporta du support et du réconfort aux familles touchées. Il est difficile de vivre un événement social et économique dans une ville car c'est tout un ensemble d'individus, avec des expériences de vie différentes, qui ont un niveau de compréhension et d'adaptation différent d'une même réalité. Les intervenants doivent faire par la suite des suivis individuels.

Devant cette nouvelle réalité, c'est en utilisant les capacités de chaque individu de la communauté qu'on pourra former des groupes efficaces qui appliqueront des stratégies diverses. Cela permet d'avoir, dans un premier temps, des aidants naturels qui travailleront sur l'aspect humain de la situation, et dans un autre temps d'autres groupes d'individus qui se pencheront sur le côté économique et sur la présentation de projets afin de redonner un nouveau souffle à la population. La diversité des individus a permis à chacun d'apporter une aide significative dans le développement des stratégies économiques, syndicales et sociales.

Nous vivons un deuil régional, donc nous avons le devoir d'être solidaires et de passer toutes les étapes de cette situation ensemble pour être plus forts.

Je sais maintenant, avec le recul, que le changement dans notre vie n'arrive pas toujours au moment opportun, que la facilité d'adaptation dépend de chaque personne et que nous ne pouvons pas avoir le contrôle total de cette crise. Par ailleurs, on peut se poser simplement la question « qu'est-ce que je peux faire pour ma communauté afin d'améliorer la situation? » et agir de façon concrète pour aider la population à vouloir survivre économiquement et socialement.

Le Carrefour communautaire Saint-Paul rencontre avec Mirtha Domenak, coordonnatrice

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

Le Carrefour communautaire Saint-Paul est un organisme voué à l'amélioration du quartier Saint-Paul, plus spécifiquement du secteur Sainte-Thérèse, à Chicoutimi. Il s'agit en fait d'une maison communautaire dont la mission est d'assurer l'animation d'un quartier dit défavorisé. Nous avons rencontré la coordonnatrice du Carrefour, Mirtha Domenak.

Comment l'initiative est-elle née?

Comme nous sommes situés en région éloignée, le quartier avait en quelque sorte été laissé à l'abandon, avec son lot de personnes dans le besoin. Dès le départ, nous avons été confrontés à l'ampleur du travail à accomplir, et nous avons vite fait d'identifier notre principal défi : les enfants laissés à eux-mêmes. Puisque la majorité des infrastructures du quartier sont des habitations multifamiliales, il y a peu de cours, de parcs ou de terrains de jeux à leur disposition. Laissés à eux-mêmes, les jeunes devenaient d'excellents candidats à la délinquance juvénile et à la consommation de drogues, ce qui a contribué au fil du temps à faire du quartier un lieu peu sécuritaire.

Nous nous sommes demandé comment nous pouvions intervenir. À l'automne 1997, une résidente du quartier et quelques membres de la paroisse se sont réunis pour discuter et réfléchir à ce problème. L'initiative a mené à la formation d'un groupe d'action sociale. Constatant le manque flagrant de ressources pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes et l'absence de vie communautaire dans le quartier, le groupe s'est donné comme mandat de créer une maison d'animation et de projets

collectifs dans le but de permettre aux gens de s'impliquer et à la communauté de se prendre en charge pour donner un milieu de vie plus intéressant, plus sain et plus adéquat pour ceux qui y habitent.

Grâce à la participation de la direction de l'école de la Pulperie et de nombreux autres intervenants de différents services publics, le projet s'est réellement mis en marche dès janvier 1998. Les démarches pour l'incorporation de l'organisme, la recherche d'un local et du financement ont été les premières démarches du conseil d'administration provisoire. Le centre de soir pour les enfants de 6 à 12 ans a finalement pu ouvrir ses portes en novembre 1998 et accueillir 45 enfants.

Quelles sont les activités du centre?

Dans le cadre du projet de départ, les enfants ont été invités à venir au Carrefour après l'école pour participer à différentes activités, dont, entre autres, l'aide aux devoirs. Ce premier contact nous avait permis de découvrir qu'en raison de la pauvreté et des situations difficiles en découlant, ce n'était pas tous les enfants qui mangeaient convenablement. Sachant fort bien qu'il est impensable qu'un enfant soit

capable de se concentrer l'estomac vide, nous avons alors décidé d'offrir des collations. Une routine s'est établie, les enfants étant accueillis après l'école, jouant à l'extérieur et recevant leur collation avant de faire une demi-heure de travail scolaire. Il n'était évidemment pas question de jouer le rôle des parents. Nous ne voulions certainement pas déposséder les parents de leurs responsabilités.

Aujourd'hui, les activités proposées aux enfants sont d'ordre sportif, scientifique et artistique. Elles sont choisies afin de permettre aux enfants de découvrir autre chose, de développer des capacités et compétences, ce que leurs parents ont des difficultés à faire, en raison de la limite de leurs moyens financiers ou de leurs connaissances. Grâce à ces activités, les parents considèrent maintenant que leur quartier est plus riche, que les enfants sont en sécurité après l'école, et que leur qualité de vie s'en trouve améliorée. Ils ont la

tranquillité d'esprit de savoir que leurs enfants sont au Carrefour et qu'ils y trouvent des ressources adaptées à leurs besoins.

Comment les enfants sont-ils recrutés?

Il faut d'abord savoir que la fréquentation du Carrefour et ses activités sont gratuites, parce que si les parents avaient les moyens, ils enverraient probablement leurs enfants au service de garde de l'école. Au départ, l'identification des enfants ayant besoin du service s'est faite en partenariat avec les écoles. Certains enfants ont été référés. Aujourd'hui, c'est souvent le « bouche à l'oreille » qui permet aux enfants d'avoir leur place au Carrefour. Nous accueillons actuellement 63 jeunes. Les parents s'y impliquent aussi en donnant de leur temps.

Au début de l'année scolaire, l'enfant doit déterminer ce qu'il aimerait faire comme projet à long terme. L'enfant s'inscrit à ce qui



MIRTHA DOMENAK

l'intéresse. Il peut choisir entre un projet à caractère sportif, scientifique ou culturel. Le vendredi est la journée consacrée au projet long. Par exemple, cette année, nous avons offert la natation. Quinze enfants vont à la piscine le vendredi; d'autres ont choisi la zoothérapie, le contact avec les animaux. Les enfants plus âgés font de l'ébénisterie. Au fil des ans, nous avons offert du judo, la construction de voitures en bois et la sculpture. Nous essayons autant que possible de demeurer en lien avec le milieu. Par exemple, nous utilisons les services du Centre Saint-Georges qui nous facilite l'accès à la piscine. Pour les activités du vendredi, l'aide des parents est demandée, notamment pour le transport et l'accompagnement des enfants. Comme nous faisons en sorte d'utiliser les forces des parents, ils sont heureux de s'impliquer, car nous les aidons ainsi à projeter une image positive d'eux-mêmes dans leur relation avec les enfants.

Les enfants sont-ils les seuls auprès de qui vous agissez?

Les enfants ont été notre première priorité, mais nous ne pouvions pas demeurer uniquement un service pour les enfants, sinon nous allions passer à côté de quelque chose d'essentiel. Ces enfants font partie d'une famille qui, à son tour, habite

un quartier. Pour que chacun participe au bien-être des enfants, des familles, du quartier, il faut aller plus loin. Nous avons alors conclu qu'il fallait changer le milieu de vie. Nous nous sommes donné une nouvelle mission, celle d'améliorer le quartier. Nous sommes allés chercher les parents, les adultes. En nous basant sur une étude menée en Amérique du Sud, où les gens n'ont pas tous le téléphone et où la communication est plus difficile, nous avons créé un journal de quartier. Il nous a fallu un an pour le distribuer dans tout le quartier, nous l'avons fait de porte à porte, visitant ainsi chaque maison. Cela nous a permis d'établir un premier contact, de faire la connaissance des gens, de savoir ce qu'ils font, ce qu'ils vivent et ce qu'ils désirent. Au-delà de la simple distribution d'un journal, l'opération s'est avérée une essentielle prise de contact. Les gens ont fait preuve d'ouverture et ont démontré un grand intérêt pour le journal.

Cette «enquête» a permis de mettre en lumière l'un des problèmes du quartier, à savoir, le manque de loisirs. Mis à part une patinoire et un parc, il y avait peu de choses à faire et peu d'installations adéquates. Les gens ont aussi indiqué vouloir parfaire leurs connaissances en informatique, sans nécessaire-

ment retourner sur les bancs d'école. Grâce au programme gouvernemental «Branchez les familles», même celles qui n'avaient pas les ressources économiques ont pu se donner les moyens de faire l'acquisition d'un ordinateur. Les parents nous ont fait part de leur volonté «d'appivoiser ces bibittes là», d'apprendre comment ça fonctionne. Alors nous avons ouvert un centre d'informatique où les personnes intéressées peuvent recevoir la formation. Mieux encore : en faisant cela nous avons permis que les gens se rencontrent et fassent connaissance. Ainsi, nous contribuons à recréer un tissu social.

Un autre des problèmes soulevés fut la sécurité alimentaire. Comme plusieurs familles n'arrivaient pas se à nourrir jusqu'à la fin du mois, nous avons créé des groupes de cuisine collective. Quatre groupes, soit 45 personnes, ont profité du service. Comme ce genre d'activité favorise une prise en charge individuelle, certaines personnes ayant participé au groupe de cuisine sont retournées aux études ou sur le marché du travail tandis que d'autres ont mis sur pied de nouveaux groupes de cuisine collective. Mission accomplie!

Malheureusement, le principal problème demeure toujours le

financement. Malgré la générosité des communautés religieuses, les ressources demeurent insuffisantes. Les locaux sont situés dans le presbytère qui les loue à prix modique. Le conseil d'administration, présidé par une religieuse, est formé de gens du quartier. Le Carrefour a également une vocation éducative, des étudiants en éducation spécialisée, en adaptation scolaire et en travail social venant y faire leur stage.

Le but du Carrefour est de permettre aux gens du quartier d'accéder à l'autonomie. Nous voulons inciter les autorités municipales à s'impliquer davantage dans le quartier. Déjà, des comités s'organisent et se détachent du Carrefour. C'est le cas du comité de la fête du quartier qui est célébrée le jour de la Saint-Jean. Toutes les démarches actuelles ont pour but de faire passer l'organisme aux mains des citoyens. Ultimement, nous voudrions que le quartier devienne totalement indépendant d'organismes comme le Carrefour, que les gens soient maîtres de leur destinée et qu'ils développent leurs propres ressources. Nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire, mais nous avons l'intime conviction que nous sommes sur la bonne voie.

Réussir ensemble... aux écoles Jolivent de Chambord et L'Arbrisseau de Saint-André

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION



On le sait, favoriser la réussite scolaire constitue un défi pour notre société. Ce défi revêt un caractère encore plus grand lorsqu'il touche des élèves de milieu défavorisé. Voilà le défi que s'apprête à relever toute une communauté, celle des écoles Jolivent de Chambord et L'Arbrisseau de Saint-André, de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, grâce au programme « Famille, école, communauté, réussir ensemble ». Nous avons rencontré Mme Doris Girard, directrice, et Mme Anne Gagnon, de la Commission scolaire.

Ce programme, proposé aux dirigeants des commissions scolaires par le ministère de l'Éducation, s'échelonne sur cinq ans. Il a notamment permis l'embauche d'une agente de développement qui voit à la coordination du projet. De plus, il nécessite l'engagement de nombreux partenaires au sein d'une équipe locale.

Une équipe locale

À Chambord et St-André, cette équipe locale regroupe 22 membres, notamment des intervenants de l'école (enseignants, conseiller, direction, conseil d'établissement), de la municipalité, du centre de la petite enfance, du CLSC, du centre

jeunesse, de la direction de la santé publique et des organismes communautaires (maison de jeunes, Éveil-naissance, etc.). Comme le dit si bien la directrice adjointe de l'école, Mme Doris Girard, « la réussite scolaire, ce n'est plus seulement la responsabilité de l'école, du jeune ou des familles, mais aussi de sa communauté! ». D'ailleurs, aucune de ces organisations ne pourrait, à elle seule, avoir un impact sur l'ensemble des dynamiques abordées et rejoindre à la fois les enfants d'âge préscolaire, les jeunes des écoles primaires et les parents. Dans un cas comme celui-là, le partenariat constitue un facteur de réussite.

ÉCOLE JOLIVENT DE CHAMBORD.

Les organisations qui sont membres de l'équipe locale visent cinq objectifs qui touchent tant l'élève, la classe, l'école, la famille que sa communauté, soit :

- renforcer le soutien à l'enfant ou à l'élève dans sa réussite éducative et scolaire ;
- renforcer la participation parentale au regard de la réussite scolaire ;
- soutenir le personnel enseignant et la direction de l'école dans leur mission éducative ;
- améliorer le soutien, dans les écoles, à l'élaboration et à la réalisation de projets éducatifs, de plans de réussite et de projets locaux adaptés aux élèves, aux familles et à la communauté de milieux défavorisés ;
- favoriser la mobilisation des organismes de la communauté autour de la réussite scolaire.

Ce sont tous ces partenaires qui ont défini leur plan de réussite

éducative en identifiant des cibles et en se fixant, pour chacune d'elles, des objectifs à atteindre et des moyens pour y arriver.

Se fixer des cibles et des objectifs

Ainsi, concernant l'école, l'équipe locale s'est fixé l'objectif d'accroître l'implication des élèves à la vie de l'école par le biais de certaines activités : des activités parascolaires animées par des parents bénévoles ou par des organismes du milieu, une initiation au golf avec l'aide d'un programme de Kino-Québec, l'élaboration d'un site Internet des écoles, l'implantation d'une « radio-école » et d'un journal étudiant. Le programme prévoit également promouvoir la vie de l'école à l'aide des médias scolaires déjà mentionnés et d'une visibilité plus grande dans les hebdomadaires régionaux, la radio privée et la télévision communautaire.

Auprès des enfants et des élèves, l'équipe locale souhaite s'assurer que les élèves vivent au moins une réussite par étape scolaire, améliorant ainsi leur estime de soi, et que



UNE RÉUNION DE L'ÉQUIPE LOCALE

cette réussite soit connue grâce à la collaboration des médias scolaires, locaux et régionaux. On compte même sur la collaboration du Conseil municipal afin qu'il tienne une « séance spéciale » à cette fin. On vise enfin à ce que l'enfant puisse augmenter sa compétence en lecture, notamment en développant l'intérêt des jeunes pour leur bibliothèque scolaire.

La troisième cible du programme concerne l'enseignant et sa classe et touche au portrait culturel de la communauté. L'équipe locale souhaite, ainsi que l'enseignant, avec le soutien de la corporation de développement, s'investir comme acteur de l'identité culturelle de l'élève. La réalisation d'activités de stimulation de la créativité et d'expression culturelle serait alors privilégiée : pièces de théâtre, photographie, cuisine, tricot, ateliers scientifiques, semaine de l'arbre, etc. L'école offrirait également un programme culturel enrichi chaque année, en langue, en musique, en danse, etc. Encore une fois, la diffusion des réalisations des enfants fait partie intégrante du plan d'action.

Comme le mentionne Mme Anne Gagnon, agente de développement du programme, « l'implication des parents auprès des enfants constitue un facteur essentiel dans la réussite scolaire; mais il est également important que le parent participe à la vie de l'école. » Afin d'accroître la participation des parents, des activités de sensibilisation seront réalisées en concertation avec le centre de la petite enfance, des organismes communautaires et le centre jeunesse. On souhaite également encourager et

valoriser les parents engagés dans la vie de l'école, que ce soit par des prix de présence, la consignation d'un livre d'or, afin de recueillir les commentaires et la signature des parents qui participent à des activités scolaires, le partage de témoignages de parents qui ont accompagné leur enfant vers une réussite, etc.

Enfin, l'équipe locale croit qu'il faut favoriser davantage le partenariat entre l'école et les divers acteurs de la communauté. Certains projets jeunesse qui favorisent la concertation seront encouragés : le carrefour Internet, la *gang allumée*, la bibliothèque municipale, les fêtes du 150^e anniversaire (en 2007), etc.

L'évaluation des retombées

Manifestement, les acteurs en présence sont confiants que le Programme entraînera une augmentation du taux de réussite scolaire des élèves venant d'un milieu défavorisé. Ils ont toutefois défini des indicateurs qui leur permettront, tout au long de la démarche et au terme du projet pilote, d'évaluer rigoureusement les retombées.

Mais déjà, la fréquentation assidue de tous ces partenaires entraîne des retombées concrètes profitables pour tous ; l'école et la municipalité étudient en effet la possibilité de localiser la bibliothèque municipale à l'intérieur des murs de l'école dont certains locaux étaient vacants. Un beau projet qui s'inscrit encore une fois dans la promotion de la réussite scolaire ; et ce n'est sans doute pas le dernier.

AU QUÉBEC, le retard scolaire chez les garçons issus de familles pauvres est deux fois plus élevé à la fin du primaire. Les enfants de milieux défavorisés réussissent moins bien que les autres en ce qui concerne la lecture et l'écriture dès la première année¹. D'autre part, les enfants de familles pauvres sont doublement représentés dans les statistiques d'abandon scolaire.

C'est cette réalité, qui a amené le ministère de l'Éducation à proposer le Programme d'intervention spécifique axé sur la famille, l'école et la communauté, à l'intention des parents d'enfants âgés de 2 à 12 ans, pour favoriser la réussite scolaire dans les milieux défavorisés. Ce programme intitulé « Famille, école, communauté, réussir ensemble » s'inscrit dans le Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue sous la responsabilité du ministère de l'Éducation, en collaboration avec les ministères de la Culture et des Communications, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de la Famille et de l'Enfance, des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'avec le Conseil de la famille et de l'enfance.

¹ L. SAINT-LAURENT, « Les programmes de prévention de l'échec scolaire, des développements prometteurs », dans *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents*, t. II, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2000.

L'exode des jeunes : quand les jeunes s'y attaquent... Le projet Migraction

Rencontre avec Patrick Girard et Martin Hudon

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

L'exode des jeunes est un problème important dans plusieurs des régions du Québec. Au Saguenay-Lac St-Jean, les jeunes eux-mêmes ont décidé de s'y attaquer.

Comment l'initiative de Migraction est-elle née?

D'abord, il faut savoir que Migraction est une stratégie globale visant l'atteinte d'un bilan migratoire positif au Saguenay-lac St-Jean. Cette stratégie a été développée par le Regroupement Action Jeunesse. L'initiative se veut en quelque sorte un outil entre les mains des jeunes pour qu'ils prennent part activement au développement de leur région. Une vingtaine de jeunes âgés en moyenne de 25 ans et impliqués dans leur milieu ont été appelés à déterminer les priorités à retenir pour le Regroupement, suite à des consultations menées par des rassemblements jeunesse régionaux auprès des jeunes, étudiants du secondaire, du cégep ou de l'université.

Quelles ont été les priorités identifiées par les jeunes en général?

En 2001, 125 répondants ont exprimé leur volonté de trouver des solutions à l'exode des jeunes. Il avait été noté qu'entre 1991 et 2001, 12 600 individus âgés entre 10 et 34 ans avaient quitté la région. En 2000-2001, la migration avait été évaluée à 28 personnes par semaine en moyenne, alors qu'en 1992-1993, elle n'était que de 17 personnes par semaine environ, et les chiffres ne cessent de croître. Ceci entraîne des conséquences telles que le vieillissement accéléré de la population, qui amène à son tour une demande accrue de services de santé et de services sociaux. Les jeunes qui quittent apportent avec eux leur potentiel de renouvellement de la population, le marché de la consommation s'atrophiant d'année en année et les commerces perdant inévitablement leur clientèle. De plus, les retraités ayant des moyens financiers supérieurs ont de plus en plus tendance à suivre leurs enfants qui migrent vers les grands centres, phénomène qui se répercute également sur le marché intérieur régional. La perte nette d'une main-d'œuvre qualifiée (les jeunes instruits) diminue l'activité économique, l'innovation, et disqualifie la région en matière de nouvelle économie. D'ici 2006, il est prévu que 12 000 emplois seront disponibles dans la région. Cela ne signifie toutefois pas que les jeunes se précipiteront sur ces emplois, car il ne faut pas oublier qu'en même temps, des milliers d'emplois seront disponibles dans la région de Montréal et dans celle de Québec.

Quelles solutions les jeunes proposent-ils à l'exode?

Migraction a développé 5 cibles d'intervention basées sur trois principes directeurs. Valoriser la qualité de vie et ce qu'offre la région auprès des plus jeunes afin que plus tard, ils ne soient pas tentés de partir. Mettre en place des mécanismes pour garder le contact lors du départ de certains jeunes. Doter la région d'avantages comparatifs et de politiques favorisant l'établissement des jeunes, pour positionner la région comme lieu attrayant pour les jeunes d'ici et d'ailleurs.

1^{er} cible d'intervention : Une image positive de la région et des gens

Une étude a démontré qu'une fille sur trois et un garçon sur quatre âgés de 13 et 14 ans ne voient aucun avenir au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ils l'entendent de leur famille, des médias, etc.. Les jeunes grandissent en pensant que dans leur région, il n'y a pas d'emploi. Il est difficile de faire changer cette mentalité. La solution est de leur tenir un discours constructif et positif, faisant valoir les réussites. Les « bonnes nouvelles » sont diffusées, entre autres, par l'entremise d'une émission de télévision à Radio-Canada intitulée Escouade 002, où les réussites, de préférence celles des jeunes sont mises en valeur. L'émission s'efforce de diffuser un message autre que celui des autres médias, « 100 % régional, 100 % jeunes ! ». Donner, dès le primaire, une identité régionale aux enfants et mettre en valeur l'offre de services à portée supra-locale en loisirs, sports et culture sont d'autres exemples d'actions entreprises.

2^e cible d'intervention : Des politiques et des mesures incitatives

La seconde cible concerne la mise en place de politiques et de mesures faisant valoir les avantages de venir s'établir au Saguenay-Lac-Saint-Jean ou d'y rester. Par exemple, d'importants efforts ont été déployés dans le but de convaincre le gouvernement d'offrir un incitatif fiscal aux jeunes nouvellement diplômés qui restent dans la région. La mesure obtenue est importante, il s'agit en fait d'un crédit d'impôts remboursable, de 40 % du revenu de la première année, jusqu'à concurrence de 8000 \$. La promotion de cette mesure incitative n'en est qu'à ses débuts; elle sera poursuivie dans les institutions scolaires de la région et ailleurs également. Aussi, des efforts sont faits dans le but de convaincre les municipalités de se doter de politiques familiales d'accueil ou d'initiatives qui feraient en sorte qu'un jeune qui décide de rester ou de revenir puisse être pris en charge, accompagné. En somme, l'objectif est de faire en sorte qu'un jeune choisisse le Saguenay Lac-Saint-Jean. Pour y arriver, nous devons être concurrentiels.

KIOSQUE D'INFORMATION
DE MIGRACTION**3^e cible d'intervention :****L'insertion socio-professionnelle des nouveaux diplômés**

Cette cible, la plus importante, se veut un élément déclencheur. Elle consiste à promouvoir une culture dans la région, et ce, avant même l'obtention d'un diplôme. Pour garder le contact avec les étudiants, l'augmentation des offres de stages figure parmi les moyens privilégiés. En ce moment, il est difficile pour un jeune de faire son stage dans la région, les employeurs en général n'étant pas sensibles à cette réalité. Ils considèrent les stagiaires comme une dépense plutôt qu'un investissement. Dernièrement, dans le cadre d'un concours, les entreprises ont été invitées à élaborer une stratégie d'avenir destinée à prévenir l'érosion de la main-d'œuvre. Un programme de stage est actuellement en voie de développement. Dans le cadre de ce programme, tous les intervenants seront appelés à travailler en concertation avec les commissions scolaires, les cégeps et les universités. Une déclaration commune a été signée dernièrement par l'ensemble du milieu scolaire qui s'est engagé à participer à l'augmentation des programmes de stages, donc à promouvoir la culture de la relève. Grâce à une collaboration avec Carrefour Jeunesse-Emploi, les jeunes peuvent vivre leurs premières expériences de travail au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La participation d'Emploi-Québec a aussi été sollicitée pour le développement d'un outil qui constituera un avantage économique pour un jeune diplômé qui recevra une subvention salariale équivalant à 50% de son salaire pendant les six premiers mois de son emploi. La mesure incitative est avantageuse pour l'employeur et pour le jeune sur le plan financier, et elle atteint un autre objectif d'importance, celui de d'amener l'entreprise à jouer son rôle social.

4^e cible d'intervention : La culture de l'entrepreneuriat

Le changement des mentalités dès le plus jeune âge, au primaire ou au secondaire, se pratique déjà à travers certains véhicules, notamment des concours comme Québec entrepreneurs et Jeunes coop. Le défi que s'est fixé la région Saguenay-Lac-Saint-Jean est d'être, année après année, la meilleure région au Québec, celle où il y a le plus de jeunes qui prennent part à des activités. Les objectifs de réussite fixés se traduisent inévitablement par un besoin de ressources et d'enseignants additionnels. Ils commandent également que les Commissions scolaires développent une expertise. À partir de cette idée, comme il est difficile de convaincre les gens d'investir dans l'entrepreneuriat, le gouvernement a décidé d'y affecter des agents de développement. Le défi étant de faire en sorte que



toutes les ressources travaillent ensemble, il a fallu développer les mentalités, changer les modèles de la « culture boîte à lunch » bien ancrés dans cette région depuis des générations en raison de la présence de grandes entreprises comme Alcan ou Price.

5^e cible d'intervention : Le sentiment d'appartenance

En incitant les jeunes à sortir de leur salon et en leur donnant le goût de s'impliquer dans leur communauté, on leur fournit l'occasion de s'approprier certains projets, ce qui contribue à les retenir et même à en faire revenir dans la région. L'une des actions privilégiées fut d'organiser des simulations comme, par exemple, celle d'un Conseil de ville. Les jeunes ont pu se familiariser avec ce qu'était la politique municipale, ce qui à long terme pourrait les motiver à se présenter aux élections. Aussi, pour les élections municipales de 2005, un objectif a été fixé, celui d'augmenter de 25% le nombre de candidats de moins de 35 ans. La volonté de faire en sorte que les municipalités de 5000 habitants et plus se dotent d'un Conseil jeunesse a également été évoquée.

Comment l'avenir se dessine-t-il?

Les jeunes impliqués ont réussi à créer ce qu'ils souhaitent, c'est-à-dire une stratégie « pour les jeunes, par des jeunes ». Ces stratégies paveront la voie à la mise en place de projets financiers qui verront le jour entre 2002 et 2007, et qui draineront plus de 4 millions en investissements privés.

AUTOUR DU MUNICIPAL >



PAR DANIELLE AVELINE
ÉQUIPE DE RÉDACTION

Cette nouvelle rubrique entend offrir aux lecteurs de la revue un regard spécifique sur les actions de développement social menées au niveau des municipalités.

Le Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal : du CRDÎM...à la CRÉ

À l'instar de la plupart de régions du Québec, la région de Montréal, lors de la transition entre le CRD et la mise sur pied de la Conférence régionale des élus, a connu une période déstabilisante mais fertile en terme de questionnements quant à l'avenir du Forum de développement social. C'est maintenant chose du passé et le Forum poursuit les travaux entrepris par les acteurs socio-économiques de la région avec de nouveaux alliés, et non les moindres, que sont les élus municipaux.

Un changement à expérimenter

L'organisation de la CRÉ de Montréal permet de donner une place importante aux partenaires socio-économiques afin qu'ils puissent avoir un véritable poids dans les décisions de la CRÉ. Ainsi, les quatre représentants socioéconomiques qui siègent au Comité exécutif sont mandatés par le Forum des partenaires socio-économiques de l'île de Montréal. Ce dernier regroupe 37 représentants des collègues électoraux de la CRÉ provenant des syndicats, du milieu communautaire, interculturel, des représentants des femmes, des jeunes, etc.

Les élus de la CRÉ de Montréal, même s'ils détiennent la majorité du pouvoir (2/3 des voix) ont donc résolument décidé de faire une grande place aux acteurs socio-économiques et de s'appuyer sur les acquis de la concertation dans la région. C'est ainsi par exemple

que les partenaires sont associés de façon très étroite à l'élaboration du plan quinquennal régional 2005-2010, en processus d'élaboration, et qui devrait être adopté par le conseil d'administration de la CRÉ en juin prochain.

Aux dires de la directrice du Développement social et solidaire de la CRÉ de Montréal, Alice Herscovitch, les préoccupations des partenaires socioéconomiques étaient nombreuses, concernant notamment l'influence éventuelle des élus sur la démarche entreprise dans le milieu et sur les orientations futures. On s'interrogeait entre autre sur la marge de manœuvre qu'aurait le Forum régional sur le développement social pour mettre de l'avant des positions sur des politiques publiques ou municipales.

ALICE HERSCOVITCH
DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
ET SOLIDAIRE DE LA CRÉ DE MONTRÉAL

Force est de constater, qu'après des journées de réflexion et de discussions, le Forum, non seulement a été reconnu comme un comité à part entière de la CRÉ, mais a été transféré tel quel, sans changement ni dans sa composition, ni dans ses ressources, et surtout, avec le même mandat. Ce fut également le cas de tous les autres comités et tables de concertation mis en place par le CRD de Montréal depuis plusieurs années : le Forum jeunesse, le comité Femmes et développement régional, etc., avec lesquels le Forum entretient des liens de partenariat.

Ce dernier a donc pu poursuivre le travail entrepris depuis 1997, tout en constatant que la présence accrue d'élus municipaux à la CRÉ, permet de sensibiliser ces derniers aux problématiques sociales documentées par le Forum, ce qui permet éventuellement que ces préoccupations soient véhiculées au Conseil de la Ville de Montréal.

Le directeur des communications de la CRÉ, Yvan Thériault, constate pour sa part, un autre avantage à être une instance politique : l'organisme a plus d'audience dans les médias. En effet, depuis que le Conseil est formé d'une majorité d'élus on remarque qu'il suscite un plus grand intérêt et qu'il bénéficie d'une meilleure couverture de ses activités.

Un dossier majeur à Montréal : la pauvreté

Le Forum de développement social compte bien utiliser ce nouvel atout pour sensibiliser la population et les décideurs à la situation particulière de la pauvreté à Montréal, un des enjeux prioritaires de son plan d'action. Le Rapport sur la pauvreté à Montréal, mis à jour par le Forum à la lumière des données de statistique Canada de 2001, démontre que, même si le nombre de personnes pauvres est en régression dans la région, il demeure très élevé. En 2001, 29% de la population vivait sous le seuil de faible revenu, comparé à 34,8% en 1996, ce pourcentage représente cependant plus d'un demi million de personnes. Montréal détient toujours le triste record du taux le plus élevé de personnes pauvres de toutes les grandes villes canadiennes.



De plus, les conditions de vie des personnes qui se retrouvent dans cet état se sont détériorées et, en général, elles restent pauvres plus longtemps qu'autrefois.

Par ailleurs, l'écart entre les riches et les pauvres ne cesse de s'accroître et la pauvreté touche plus particulièrement certaines catégories de citoyens, en particulier les personnes prestataires de l'aide sociale, les enfants de 0-5 ans et leurs parents (37,8%), les personnes immigrantes dont la situation s'est grandement dégradée depuis 20 ans (en 1980, 29,3% étaient en situation de pauvreté, en 2000, ce sont 41,26%) et enfin les femmes qui sont encore plus touchées que les hommes (voir l'encart, extrait du rapport du Comité Femmes et développement régional).

Le Forum propose des pistes de réflexion et d'action afin d'infléchir ces tendances alarmantes. Il souhaite également approfondir des réalités moins connues, comme la pauvreté des travailleurs. Il poursuivra ses actions de sensibilisation à la situation particulière de la région montréalaise. Il se donnera un outil de suivi, de vigie et d'orientation pour suivre les actions mises de l'avant dans son plan d'action de lutte contre la pauvreté. De plus, il participera, avec d'autres acteurs, à la mise sur pied d'un consortium

sur les statistiques sociales pour assurer un accès accru et plus démocratique à ces données.

Le succès du récent colloque sur les approches intégrées en développement social urbain (voir article page 36), organisé par le Forum de développement social les 15 et 16 mars, démontre la nécessité d'échanger et de mettre en commun les expériences pour faire progresser la réflexion et mieux répondre aux situations de plus en plus complexes de la pauvreté dans la métropole.

Le Forum, comme lieu privilégié de concertation entre les représentants des milieux communautaire, municipal, public et parapublic, privé et syndical, a fait la démonstration de l'importance de son rôle spécifique et complémentaire à ceux des acteurs qui le composent. L'échange d'information, l'analyse des problématiques régionales, le partage des expertises et des pratiques innovantes permettent de dégager une vision partagée des enjeux stratégiques du développement social de la région. Le Forum permet aussi le développement d'objectifs communs à atteindre et de pistes d'actions concertées, tout en respectant la sphère d'activité propre à chacun.

Mise à jour du portrait socioéconomique des femmes et des hommes de l'île de Montréal en 2001

PAR LE COMITÉ FEMMES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Quelques données parmi les plus parlantes

- 56 % des Montréalaises ont des revenus inférieurs à 20 000 \$;
- le revenu total moyen des femmes équivaut à 68 % de celui des hommes, soit 10 876 \$ d'écart;
- 84 % des familles monoparentales sont dirigées par des femmes dont 40 % sont immigrantes;
- le tiers des femmes passe entre 5 et 14 heures par semaine à s'acquitter des tâches ménagères alors que 36 % des hommes y mettent moins de 5 heures incluant le bricolage.

Quelques autres faits troublants

- L'écart moyen de revenu entre les hommes et les femmes s'est accru de 1990 à 2000;
- plus d'une montréalaise sur quatre est immigrante;
- la population immigrante vit une situation plus précaire que l'ensemble de la population et est concentrée dans certains arrondissements: pauvreté et immigration se côtoient de plus en plus à Montréal;
- 10 % de la population immigrante, dont les trois quarts sont des femmes (29 329), ne parle ni l'anglais ni le français.

Quelques pistes d'analyse à approfondir pour des actions appropriées

- La scolarité des femmes ne semble pas augmenter leur richesse : en 2001, elles sont plus nombreuses que les hommes à posséder un diplôme post-secondaire (362 670 contre 349 145);
- l'âge moyen de la population a augmenté et demeure plus élevé que celui du reste du Québec, par ailleurs les femmes de 30 à 44 ans sont moins nombreuses que les hommes à Montréal;
- les plus bas revenus et les plus hauts taux de chômage chez les femmes immigrantes sont concentrés dans certains arrondissements;
- les plus récents arrivants et les minorités visibles constituent la grande majorité des pauvres de la population immigrante.

Pour en savoir plus un cédérom est disponible à la Conférence régionale des élus de Montréal au 842-2400.

Une première à Longueuil: l'élaboration d'un Plan de développement social et communautaire sur un mode participatif

Une démarche inclusive

La Ville de Longueuil a entamé, dès 2001, un processus de réflexion, devant la mener en juillet prochain à l'adoption d'un Plan de développement social et communautaire, par le Conseil municipal de la Ville. Cet exercice de longue haleine a été une occasion unique de mobiliser les nouveaux arrondissements constitués. Élus et fonctionnaires de la nouvelle Ville de Longueuil se sont ainsi retrouvés à échanger avec les groupes et organismes oeuvrant dans le développement social et communautaire sur leur vision de la communauté, ses forces et ses potentiels. Ils ont engagé des débats intenses afin de convenir de défis à relever et des conditions requises pour permettre aux citoyens et à la communauté de Longueuil de développer leur plein potentiel. Tout un programme!

Le point culminant de cette démarche qui se faisait, rappelons-le, en pleine période de constitution d'une nouvelle ville, fut, aux dires des responsables de la Ville, la journée du 9 avril 2003. Ce jour-là, plus de cent organismes provenant de tous les arrondissements, des élus et des représentants de l'administration municipale, après moult échanges et réflexions, arrivaient à la conclusion qu'un plan de développement devrait être un Plan conjoint de la Ville et du milieu communautaire!

Par la suite, la *Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire* de la Ville, est mandatée afin d'élaborer un projet de plan qui devrait identifier des objectifs et les actions à entreprendre par la Ville, à court et moyen terme, et préciser le rôle et

longueuil

les fonctions de celle-ci ainsi que ceux de ses partenaires.

Des débats fructueux dans tous les milieux

Pendant les mois suivants, les discussions allèrent bon train dans les différents comités du milieu et les groupes de travail de la Ville. Et, à l'image de la vie de cette grande cité de plus de 380 000 habitants, constituée de 7 arrondissements, les problématiques abordées étaient variées: il était question de sécurité, d'accès aux services de transport, de logement, de vie familiale, mais aussi d'environnement, d'aménagement, de problématiques urbaines comme l'itinérance et même de participation citoyenne pour ne nommer que quelques exemples...

Lors d'une rencontre générale des organismes communautaires, vers la fin de novembre 2003, des consensus commençaient à se dégager quant aux grandes problématiques à aborder dans un tel plan. Sept chantiers de travail se sont alors attelés, pendant les premiers mois de 2004, à documenter plus à fond



BÉNÉVOLES DE L'ARRONDISSEMENT DU VIEUX-LONGUEUIL EN PLEINE SESSION DE TRAVAIL

chacune d'elles. Fait à noter: ces chantiers, composés sur une base intersectorielle, sont co-présidés par la Ville et un représentant du milieu, marquant ainsi clairement la volonté de celle-ci pour une démarche participative. Par la suite, l'intégration des travaux des chantiers a permis d'adopter un cadre d'intervention qui précise les fondements de l'intervention municipale, les orientations et finalités recherchées et les rôles et fonctions de la municipalité et de ses partenaires. Quant au plan d'action, actuellement en phase finale d'élaboration, il contiendra les objectifs d'intervention et les moyens d'action privilégiés.

Un plan produit par la ville et le milieu

Le 15 juin, un grand Forum avec les partenaires et une consultation publique dans la soirée, marqueront une autre étape importante de ce long processus puisqu'il permettra de valider le *Plan de développement social et communautaire* de la Ville de Longueuil et les actions à entreprendre conjointement à l'avenir.

MARC DUCLOS
CONSEILLER MUNICIPAL RESPONSABLE
DU DOSSIER DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les citoyens peuvent déposer des mémoires à la séance publique ou sont également invités à se prononcer en ligne sur le plan, disponible sur le site Internet de la Ville.

Tout un exercice pour une municipalité! Mais les apprentissages sont nombreux pour les uns et les autres qui ont appris à travailler ensemble dans un climat de respect et d'écoute qui augure bien pour les actions posées dans l'avenir. Ce temps passé à échanger peut paraître bien long pour des décideurs tournés vers l'action concrète, comme peuvent l'être les élus municipaux, mais c'est un détour nécessaire pour développer un sentiment d'appartenance à une nouvelle communauté, faire des liens entre les différents arrondissements de la Ville et apprendre à travailler de façon concertée avec le milieu pour le bénéfice des Longueuilloises et Longueuillois.

D'ailleurs, avant même que le plan soit adopté, le réseautage a déjà porté fruit et des actions ont déjà été mises en place dans le milieu. C'est donc le début d'une histoire à suivre...dans un prochain numéro de la revue.

ENTREVUE >

avec M^{me} Patricia Rimok

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES

DS : M^{me} Rimok, vous êtes présidente du Conseil des relations interculturelles, un organisme public partenaire de DS. Pourriez-vous nous présenter brièvement le rôle et la mission du CRI ?

Le Conseil est un organisme permanent et autonome de consultation et de recherche. Il a pour mission de conseiller la ministre de l'Immigration et des communautés culturelles sur les politiques gouvernementales concernant les relations interculturelles et l'intégration des immigrants.

Créé en 1985, le Conseil compte 15 membres nommés par le Conseil des ministres, provenant de tous les secteurs de la société et qui sont reconnus pour leur engagement dans le domaine des relations interculturelles et leur implication dans leur milieu. Au cours de ses 20 ans d'existence, le Conseil s'est fait reconnaître comme un lieu d'échange d'idées et d'information entre les principaux secteurs de la société. Ses publications et ses actions visent à faire en sorte que le pluralisme et la diversité ethnoculturelle soient davantage pris en compte pour assurer le respect des droits et libertés de la personne, susciter la solidarité sociale et rendre réelle l'égalité des individus.

DS : Quelles sont les questions que le CRI a abordées récemment ?

Les dossiers que traite le Conseil peuvent provenir de demandes spécifiques de la ministre ou encore de préoccupations identifiées par les membres. Au cours des dernières années, le Conseil a ainsi amorcé, à la demande de ses membres des travaux sur la diversité religieuse. C'est ainsi qu'en mars 2004, le Conseil rendait public un avis intitulé « Laïcité et diversité religieuse »¹, qui a été diffusé dans divers réseaux (universitaire, communautaire, grand public) par le biais de conférences et de présentations. Un an après la publication de cet avis, le Conseil est régulièrement sollicité pour aller le présenter devant de nouveaux publics. Une version abrégée de l'avis ainsi qu'une traduction anglaise de cette version sont disponibles depuis déjà quelques mois.

Par ailleurs, sollicité par la ministre, le Conseil a aussi participé à la commission parlementaire portant sur le mémoire du Conseil du statut de la femme *Pour un nouveau contrat social entre les hommes et les femmes*, et en janvier 2005, le Conseil a déposé à la Commission parlementaire des affaires sociales



PATRICIA RIMOK
PRÉSIDENTE DU CONSEIL
DES RELATIONS INTERCULTURELLES

un mémoire sur l'approche intégrée pour l'égalité intitulé : *Quelle place pour les femmes immigrantes?*

Les travaux du Conseil portent actuellement sur l'insertion en emploi des jeunes issus des communautés discriminées et sur la prise en compte de la diversité.

DS : Dans votre secteur d'activité, quels sont les principaux défis en matière de développement social que vous envisagez pour le Québec dans les prochaines années ?

Au Conseil, nous sommes particulièrement préoccupés par la mise à jour de la réflexion sur la diversité. En effet, le Québec compte sur l'immigration depuis plusieurs décennies pour soutenir son développement économique, démographique, linguistique et culturel.

Cependant, depuis 1976, le Québec a pu voir sa composition et son tissu social se modifier progressivement. Cette modification trouve une partie de sa source dans l'arrivée annuelle de nouveaux immigrants mais aussi dans les effets cumulatifs de l'immigration. Ceux-ci se manifestent par la naissance de Québécois et de Québécoises ayant pour patronyme N'guyen, Souma, Joseph, Singh ou Mohamad et qui, depuis l'entrée en vigueur de la Charte de la langue française, fréquentent des écoles françaises.

Or, lors de leur entrée sur le marché du travail, ces jeunes, surtout s'ils appartiennent à une minorité visible, peuvent être perçus comme des immigrants et donc vivre des difficultés particulières. Pourtant, ils n'ont ni le handicap de la langue, ni celui d'une formation acquise à l'étranger, ni une connaissance limitée de la société québécoise.

Selon nous, l'inclusion sociale des Québécois de toutes origines passe par une reconnaissance et une valorisation de la diversité intrinsèque de la société québécoise. Sans pour autant réduire les efforts consacrés à l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, il s'agit d'élargir nos préoccupations de manière à prendre aussi en compte les nouveaux défis de la diversité, liés non plus seulement à des questions de compréhension interculturelle mais bien à des enjeux d'équité, d'égalité et d'inclusion.

Cet élargissement des préoccupations aura des retombées concrètes sur les institutions publiques, entraînant un questionnement sur les services et les pratiques. En effet, tous les secteurs de la société (éducation, emploi, santé et services sociaux, culture, vie urbaine, etc.) sont concernés par cette évolution de la diversité.

Une prise en compte adéquate de la diversité ethnoculturelle exige donc dès maintenant que l'on raffine nos approches, que l'on revoie les discours et qu'on réévalue nos actions, dans le but d'assurer à tous les conditions permettant la pleine participation à la société québécoise.

¹ Cet avis, tout comme le mémoire *Quelle place pour les femmes immigrantes?*, peut être téléchargé à partir du site Internet du conseil www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca

Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal

Le colloque sur les approches intégrées en développement social urbain :

PAR JEAN LEPAGE

Les 15 et 16 mars 2005, plus de 250 personnes étaient réunies afin de faire le point sur les approches intégrées en développement social urbain. Ce colloque, organisé par le *Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal*¹, aura notamment permis de présenter diverses expériences européennes, américaines, canadiennes, québécoises et montréalaises qui ont soulevé des questions et permis de développer des analyses critiques pour faire progresser la réflexion. Les objectifs poursuivis étaient de :

- mieux connaître les multiples expériences d'approche intégrée en développement social urbain à Montréal;
- s'informer sur les expériences d'approche intégrée réalisées ailleurs au Québec, au Canada et dans le monde;
- identifier les enjeux, les défis et les facteurs de réussite des approches intégrées;
- questionner nos approches intégrées de développement social urbain à la lumière des renseignements obtenus.

Un intérêt pour les actions concertées et intégrées

Depuis plusieurs années, les problèmes sociaux qui se posent aux villes et aux quartiers ont amené les intervenants et les pouvoirs publics



GÉRARD DIVAY

Depuis plusieurs années, les problèmes sociaux qui se posent aux villes et aux quartiers ont amené les intervenants et les pouvoirs publics à initier des actions concertées et intégrées.

à initier des actions concertées et intégrées. Si cette façon de faire n'est pas nouvelle, on constate tout de même un intérêt de plus en plus marqué pour ce type de pratique au Québec.

En conférence d'ouverture, M. Gérard Divay, de INRS-Urbanisation, mentionnait d'ailleurs que « les approches intégrées de développement social urbain portent tant sur la trajectoire des quartiers pauvres, c'est à dire leur évolution en termes de déclin ou de revitalisation et l'évolution de leur positionnement qualitatif par

rapport aux autres quartiers que sur les trajectoires socioprofessionnelles des personnes qui y habitent, surtout des pauvres, soit leur maintien ou leur sortie de la pauvreté. » Monsieur Lionel Robert, sociologue, a abordé, quant à lui, la question d'une stratégie nationale de développement social comme condition préalable à l'élaboration de politiques sociales intégrées. En effet, « comment penser l'intégration des politiques sociales, sinon en les voyant dans un rapport avec une notion, une politique supé-

un succès!

rieure, qui constitue un référent et qui offre une possibilité d'intégration? L'intégration souhaitée ne peut être le fruit d'une construction abstraite, d'un artifice pensé autour d'une politique sociale donnée, mais doit s'enraciner dans une véritable innovation sociale, dans un terrain fécond, travaillé par plusieurs acteurs. Si l'on n'accepte pas un tel modèle d'intégration, on demeurera prisonnier de modèles en silo qui continueront à se faire concurrence.» Bref, l'intégration des politiques sociales ne peut être le fait de chacune des politiques sociales, prises une à une, aussi importante soit chacune d'elles. L'intégration des politiques sociales exige un travail commun, autour de valeurs, d'objectifs et de stratégies, pour lesquels chaque politique sociale fournit sa contribution. Compte tenu d'une telle exigence d'enracinement, cette intégration ne peut se réaliser qu'autour d'une notion de développement social.

Face à de tels défis, M. Divay ajoutait d'ailleurs « qu'il faut développer une capacité d'apprentissage collectif. Ces approches sont innovatrices; chaque milieu a ses caractéristiques propres. Ceux qui contribuent à ces approches peuvent sans doute beaucoup apprendre les uns des

autres. L'approche intégrée reste un art local de dosage et d'équilibre dans les interventions et les mobilisations, en fonction de la situation locale. Les échanges doivent essayer de mettre en évidence comment on peut trouver des formules d'action concertée qui soient appropriées à chaque contexte local. »

À ce titre, le colloque fut sans contredit un véritable succès!

Des exemples d'approches et pratiques intégrées

Le colloque aura ainsi permis d'aborder des exemples d'approches intégrées grâce à des présentations portant notamment sur des expériences nord-américaines et canadiennes, avec Monsieur Éric Shragge, de l'Université Concordia, que de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie, avec Monsieur Claude Jacquier, directeur de recherche au CNRS en France.

La présentation d'exemples québécois figurait également au programme : l'expérience de la Ville de Montréal, présentée par M. Jacques Savard, conseiller en développement communautaire, celle des premiers quartiers de Trois-Rivières, avec M. Jean-François Aubin, organisateur communautaire, le projet d'aménagement et de développement du

quartier Parc-Extension, avec M. Delfino Campanile, organisateur communautaire, et enfin l'expérience du Centre communautaire de loisirs de Côte-des-Neiges, avec M^{me} Marie-Claude Bary. Le survol de ces expériences aura notamment permis d'aborder les divers aspects dont il faut tenir compte : l'analyse des besoins, la planification, l'implication des citoyens, la négociation avec les autorités, la concertation, etc.

La seconde journée, les participants ont été invités à discuter de quatre thèmes en ateliers :

- le défi de l'intersectorialité,
- l'enjeu de la participation de la communauté,
- la mesure de l'impact des actions,
- les conditions de réalisation des projets.

Les discussions sur ces thèmes ont par la suite alimenté les présentations de M. Jean Panet-Raymond, de l'Université de Montréal, de M^{me} Jocelyne Bernier, également de l'Université de Montréal, de M. Gilles Senécal, de l'INRS – Urbanisation et de M. Claude Jacquier.

En conclusion, M^{me} Micheline Dubé, Présidente du Forum a souligné le succès de cette première activité pour sensibiliser et faire connaître diverses pistes d'actions pour lutter contre la pauvreté à Montréal. « Plusieurs propositions, plusieurs idées intéressantes ont été avancées pendant ce colloque. Le Forum prendra le temps de les examiner soigneusement afin d'assurer un suivi adéquat » a-t-elle ajouté.

Pour sa part, le président de la Conférence régionale des élus de Montréal, M. Georges Bossé, a tenu à souligner l'importance de ces approches pour son organisme. « J'attends avec beaucoup d'intérêt de prendre connaissance des résultats des débats qui ont eu lieu lors de ce colloque et qui aideront certainement à orienter les actions de la CRÉ de Montréal. »

¹ Le Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal est un organisme qui relève de la Conférence régionale des élus de Montréal. Le Forum est le lieu de concertation des acteurs du développement social sur l'île de Montréal.

L'Association Québécoise d'établissements de santé et de services sociaux

Réunis le 29 avril à Québec, les délégués de l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec et de l'Association des hôpitaux du Québec ont donné leur aval à la création d'une toute nouvelle organisation regroupant les membres des deux associations. Un acte d'accord et un règlement général définissent les contours de cette organisation tournée vers l'avenir dotée des leviers et des ressources lui permettant de représenter de façon optimale 140 établissements membres. Les membres de l'AQESSS, qui gèrent plus de 85 % du budget global des établissements de santé et de services sociaux du Québec, se répartissent de la manière suivante : 99 centres de santé et de services sociaux (CSSS); 16 centres hospitaliers universitaires (CHU, CAU et instituts universitaires); 25 établissements non regroupés (11 CH, 13 CHSLD et 1 CLSC)

Source : Denis St-Amand
Tél. : (514) 931-1448

Développement économique communautaire au Québec : des pratiques innovatrices en région



Le 11 avril dernier, la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités ainsi que la Coopérative de développement économique communautaire de Gatineau ont eu le plaisir d'accueillir M. Jean-François Aubin, coordonnateur de la démarche de revitalisation d'ÉCOF (la Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières), lors d'un séminaire qui relate l'expérience très enrichissante des initiatives de développement économique communautaire (DÉC) dans la municipalité de Trois-Rivières. Dans des quartiers affligés par la pauvreté et carrément exclus du développement, ils ont réussi à inverser la tendance, là où d'autres avaient échoué. Les personnes qui étaient peu scolarisées

et qui vivaient dans des situations socio-économiques précaires ont maintenant un avenir. Comment sont-ils parvenus à améliorer les conditions de vie? Quels sont les éléments déclencheurs qui ont contribué à l'instauration d'un véritable processus de développement? À travers son récit qui relate la mise en place de COMSEP, une organisation de services et d'éducation populaire et d'ÉCOF, M. Aubin explique la démarche très innovatrice qui a entraîné la prolifération d'initiatives dans le milieu et qui a instauré une vision commune du développement. Le mouvement s'est impliqué dans la revitalisation de quartiers et a imprégné le milieu de la politique municipale tout en apportant une contribution importante à la mise en place d'une politique de développement social. Certes, dans l'ensemble de cette démarche, il est facile de tirer des leçons.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le compte rendu du séminaire sur l'Observatoire en économie sociale et en développement régional dans la rubrique «quoi de neuf»: <http://www.uqo.ca/observer/>



Mais qu'est-ce qui se cache derrière le bonheur municipal?

17^e COLLOQUE ANNUEL DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ SAINT-PACÔME, 8 AU 10 SEPTEMBRE 2005

Quel endroit mieux indiqué que la Capitale du roman policier pour mener une enquête sur ce qui se cache derrière le bonheur municipal? Le bonheur municipal, qui se vit différemment d'une communauté à l'autre, existe bel et bien. Mais est-ce que les outils pour aspirer à une tel bonheur sont efficaces? Comment se vit et se développe le sens de la communauté en 2005? Comment s'exprime le sentiment d'apparte-

nance à un milieu? Quelles sont les ressources nécessaires au bonheur municipal? Ces questions seront soulevées lors du 17^e colloque annuel du Réseau québécois de Villes et Villages en santé qui aura lieu dans la municipalité de Saint-Pacôme dans la MRC de Kamouraska en septembre 2005.

Vous voulez consulter le programme final du prochain colloque annuel 2005? Vous souhaitez

connaître le thème, les conférenciers, les sujets d'ateliers, les visites, ainsi que les modalités d'inscription? Vous trouverez ces renseignements sur notre site Web à l'adresse suivante : <http://www.rqvs.qc.ca/colloque/index.htm>

Pour information :
Nicole Normandin.

Tel : (418) 650-5115 poste 5504 ou par courriel : nicole.normandin@inspq.qc.ca

Rencontre sur la participation citoyenne

UQTR, 4 mai 2005

PAR MICHEL NOLIN, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Le 4 mai dernier avait lieu une journée de réflexion sur la participation citoyenne dans des démarches de revitalisation de quartiers. Elle était organisée par la Démarche de revitalisation de quartiers de Trois-Rivières en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et a permis de réunir une soixantaine de personnes provenant du Cap-de-la-Madeleine, de Shawinigan et de Trois-Rivières impliquées dans des interventions de cette nature.

Une première table ronde réunissait trois personnes de provenances différentes sur la question : quels sont les motifs qui vous incitent en tant que citoyens et citoyennes à vous impliquer dans vos démarches respectives? De multiples facettes ont été évoquées mais certaines ressortent davantage tels que : le désir d'appartenance à son quartier, combattre l'isolement, une vision du développement qui dépasse la satisfaction de ses besoins personnels, l'enrichissement personnel à travers l'engagement social, de s'intéresser à la vie de son quartier c'est de s'occuper de ses affaires, etc.

Une deuxième partie de la rencontre a porté sur la présentation de réalisations à travers lesquelles il nous était possible de saisir certaines orientations de chacune des dites démarches. Johanne de Shawinigan nous a fait part d'un projet d'employabilité auprès des citoyens du quartier St-Marc et Christ-Roi. La démarche de Trois-Rivières, par les propos de Michèle, a mis en évidence la mise en place du Service d'échange local (SEL) auquel souscrivent 70 citoyens et citoyennes actuellement. Quant à Stéphanie, intervenante à la démarche de Cap-de-la-Madeleine, elle a bien montré toute la dynamique entourant la production d'un bulletin de quartier. Des lignes directrices communes à ces trois expériences ressortent

à savoir qu'elles sont en réponse à des besoins ou des intérêts du milieu de vie et, également, la préoccupation d'impliquer les citoyennes et citoyens dans les changements à apporter à leur propre réalité est fondamentale.

En finale, il y eut présentation de certains aspects qui, selon Jean-François Aubin, coordonnateur à la démarche de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières, et Michel Nolin, professeur-chercheur à l'UQTR, favorisent la participation citoyenne. Leur exposé repose en partie sur un projet de recherche-action conduit depuis bientôt deux ans auprès des citoyennes et citoyens des premiers quartiers de Trois-Rivières. Les constats suivants peuvent être énoncés :

- 1- la nécessité de reconnaître la diversité des raisons qui motivent une personne à prendre part à ce genre de projet et d'agir à partir de ces dernières;
- 2- avoir un certain contrôle, entendre un contrôle certain, sur les ressources humaines, financières, matérielles, informationnelles et temporelles; en fait sur tout ce qui peut influencer la réalisation d'un projet ou d'une activité. Le corollaire étant que les responsables sont plus en mesure de « livrer la marchandise » et ainsi d'avoir des résultats;
- 3- avoir de la place pour tout le monde dans la réalisation de projets inscrits dans la démarche tenant compte des intérêts des citoyens et citoyennes, de leurs compétences, de leurs capacités physiques et de leur disponibilité. Il nous faut considérer également les conditions de vie de ces personnes : la présence ou pas d'enfant, le fait d'avoir ou non un emploi, d'être célibataire, le niveau de scolarité... Il faut que la participation des citoyens et citoyennes soit libre, volontaire et « non contrôlante » de la part de ceux et celles qui en assument la coordination ;



4- l'intervention doit se faire le plus près possible du citoyen, c'est-à-dire le pôle de maisons dans lequel réside ce dernier, l'unité de voisinage ou le quartier, voire la municipalité. Par cette intervention se tissent des liens entre résidents, se bâtissent des réseaux; l'anonymat, l'isolement et l'individualisme sont combattus. En contrepartie, l'identification à un lieu d'appartenance se renforce, la connaissance des besoins est facilitée, l'information entre les citoyens risque de mieux circuler, etc.;

5- ça prend des leaders provenant du milieu, qui habitent le patelin et non seulement des intervenants. Il convient de reconnaître que plusieurs types de leadership peuvent cohabiter : certains leaders ont un ascendant, un charisme, d'autres sont des chefs de file actifs lors de situations particulières, et il y en a qui, par leurs bonnes idées et leurs façons de faire, invitent au ralliement, à la solidarité dans l'action;

6- la participation citoyenne, c'est un espace ouvert où les liens avec plusieurs organismes s'avèrent nécessaires, où la vision dans le temps ne peut pas être qu'à court terme. Donc, conjuguer le court, moyen et long terme. Cela exige une certaine planification mais l'objectif est d'arriver à des résultats;

7- l'intervention salariée ou bénévole exige de la part des personnes déjà engagées une croyance à la

fois dans le potentiel des personnes impliquées, ou susceptibles de l'être, de même que dans la possibilité de changer son milieu;

8- la participation citoyenne est quelque chose de non garanti, d'instable et de fluctuant, tant au niveau des arrivées et départs des citoyens et citoyennes, que dans la réalisation de projets ou d'activités qu'il faut constamment ajuster. En ce sens, la remise en question, particulièrement sur la manière de gérer l'intervention, est essentielle.

Cette journée aura été un temps d'échange fructueux au cours de laquelle les éléments fondamentaux ont été clairement identifiés.

Les motivations pour passer à l'action sont propres à la personne, mais il est connu aussi que des sources d'influence externes peuvent inciter, voire orienter le désir d'agir du citoyen et de la citoyenne. Les projets ou activités inscrits à une démarche sont nombreux, d'importance variable, de toute nature, parfois complémentaires, et pour lesquels le rythme de réalisation varie. En conclusion, un incontournable serait de dire qu'il faut souligner toute victoire, si petite soit-elle, mais combien importante pour les citoyens et citoyennes et les intervenants.



Les vilains petits canards de Boris Cyrulnik

La notion de r silience circule de plus en plus en d veloppement social. Plusieurs s'en r clament pour d crire la situation des individus ou des communaut s qui, contrairement   toute attente, r sistent aux effets n fastes d'une situation ou d'un environnement difficiles. D'autres s'y r f rent pour expliquer cette capacit    rebondir dont certains font preuve dans l'adversit . Puisque la notion de r silience fait d sormais partie du d cor, et  tant donn  surtout son int r t au regard, par exemple, de la lutte contre la pauvret  et l'exclusion sociale, voyons donc de quelles disciplines elle origine, voyons surtout ce qu'en dit l'auteur qui en a le plus parl , Boris Cyrulnik.

Petit d tour s mantique

Il est amusant de constater, nous dit *L'encyclop die de l'Agora* (<http://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Resilience>), que la notion de r silience a d'abord  t  utilis e dans le secteur de la m tallurgie o  elle d signe cette qualit  des mat riaux capables de retrouver leur  tat initial   la suite d'un choc ou d'une pression continue. C'est d'ailleurs en ce sens que les  cologistes l'emploient, cette fois pour exprimer la capacit  de r cup ration ou de r g n ration d'un organisme ou d'une population   se remettre plus ou moins vite d'une perturbation quelconque. Dans les domaines de la m decine et de la psychologie, il est surtout question de r silience en rapport avec la r sistance physique ou avec l'existence de ph nom nes comme la gu rison spontan e ou la r cup ration soudaine. Le terme s'est impos  particuli rement dans le traitement d'enfants   risque dont on cherche   solidifier l'aptitude   r tablir l' quilibre  motionnel dans

des situations de stress ou d'abus importants. C'est   cette famille qu'appartient Boris Cyrulnik, lui qui a tant parl  de r silience ces derni res ann es et qui est en partie responsable de son introduction dans la langue de tous les jours.

Un personnage concern  par son sujet

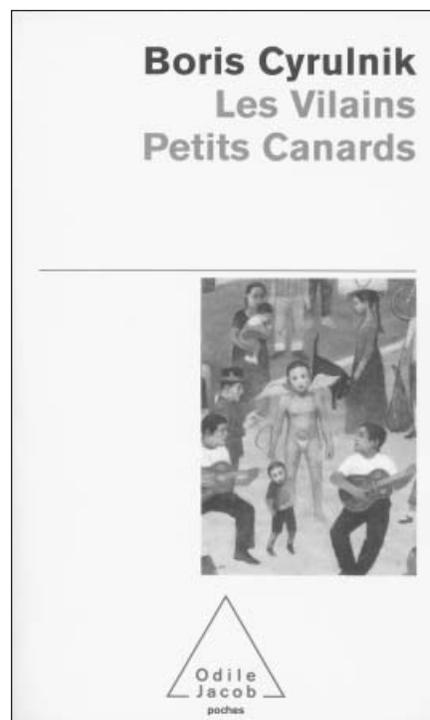
Boris Cyrulnik tout neuropsychiatre, psychologue et psychanalyste soit-il, se consid re lui-m me comme un inclassable : r silient d'abord, issu d'une famille de d port s, ayant fait des  tudes en m decine, f ru d' thologie, grand voyageur et  ternel curieux. Cyrulnik est connu et reconnu surtout comme l'auteur d'*Un merveilleux malheur*, de *l'Ensorcellement du monde* et du remarquable *Les vilains petits canards*. C'est ce dernier titre qui nous int resse ici.

Le berceau de la r silience

Selon Cyrulnik, « pour  tre r silient, il faut avoir  t  traumatis  » (p.199). Cela va de soi. Mais, pour rebondir  

la suite d'un traumatisme, encore faut-il avoir eu, dans la prime enfance, la chance d'avoir vu se dresser, dans le champ de son d veloppement personnel, les tuteurs de r silience idoines. Cyrulnik fait r f rence ici aux processus d'acquisition des ressources internes impr gn es dans le temp rament d s les premi res ann es. Ces processus s'implantent   partir de quatre figures d'attachement. Soit : 1) la figure de protection induite par la pr sence de la m re; 2) la figure de s curit  issue de la familiarit  avec cette pr sence; 3) la figure exploratoire stimul e par un environnement s curitaire; 4) la figure de stabilit  comportementale lui permettant d' quilibrer sa vie  motionnelle. Ces  l ments

de figure, on le devine, peuvent varier   l'infini. Par exemple, le type d'attachement, selon qu'il soit s curisant,  vitant, ambivalent ou d sorganis , d terminera la qualit  de la r silience future. Ainsi, l'attachement  vitant fera en sorte que l'enfant, en pr sence de sa m re, s'adonnera au jeu et explorera son environnement mais ne partagera pas le fruit de ses d couvertes avec elle. C'est pourquoi « quand elle dispara t, sa d tresse est difficile   consoler et quand elle revient il ne se pr cipite pas vers elle pour se s curiser » (p. 63). Ces enfants ont un mauvais pronostic de d veloppement, nous dit Cyrulnik, car ils n'auront pas acquis les comportements capables d'aller chercher, chez les adultes, les signaux consti-



BORIS CYRULNIK,
LES VILAINS PETITS CANARDS,
ODILE JACOB, PARIS 2001,
241 PAGES.

tuant leur base de sécurité, compromettant ainsi leur capacité exploratoire, hypothéquant leur potentiel imaginaire et créateur, autant d'atouts permettant de surmonter les épreuves qui se dresseront devant eux au cours de leur vie.

À noter en passant, le type d'attachement d'un enfant avec sa mère est également conditionné par la présence du père. Par exemple, les conséquences d'une mère dépressive peuvent être tempérées par le jeu du triangle parental. En reportant son attention sur le père, l'enfant déjoue ainsi le monopole des empreintes affectives de la mère. Ce rôle peut être joué, en fait, non seulement par le père mais par une autre femme ou encore par une institution, l'idée étant de trouver un substitut sur qui rebondir pour animer ses réactions sensorielles.

La mise en œuvre du potentiel de résilience

Le tricot de la résilience se fabrique avec les mots d'encouragement, les sourires, les mains tendues que l'on retrouve autour de soi. Advenant un accident, ce sont ces éléments qui permettront de réparer les fibres effilochées du moi. La créativité de l'enfant et son imagination, encouragées par les effets bénéfiques d'un environnement accueillant et sécurisant, pourront venir à son secours en agissant à la manière d'un processus expiatoire du trauma. Cyrulnik : « *Ce processus n'est pas rare à la condition que l'enfant ait la possibilité d'apprendre qu'il peut se faire aimer. Il faut ensuite, après le trauma, que l'entourage lui propose*

des lieux d'expression. Alors on pourra assister à une brusque éclosion des capacités qui permet au sujet d'accomplir des super-performances, d'évaluer la situation avec une grande clairvoyance et de faire exactement ce qu'il faut pour assurer sa survie » (p. 165).

Élément non négligeable, la mise à distance de la douleur ne se fait pas sans peine. C'est dans les efforts de distanciation, grâce à la représentation et la symbolisation, que se tisse la fibre de la résilience. Car la résilience ne consiste pas à s'adapter à sa douleur, auquel cas le sujet demeure le spectateur de sa déchéance; elle réside dans le duel que l'individu a avec soi-même en étant l'acteur de sa propre délivrance.

Les conditions gagnantes de la résilience

Après l'acquisition de ressources internes par le biais des figures d'attachement de l'enfance et une fois déployées la créativité et l'imagination nécessaires à la symbolisation du traumatisme, reste alors à considérer la présence de dispositions sociales (des lieux d'affection, d'activité et de parole comme le dit Cyrulnik) offrant la possibilité de se mettre en œuvre pour infléchir les effets d'une blessure. À ce sujet, l'exemple des soldats américains et libanais revenant de la guerre est éloquent. Au retour du Vietnam, les premiers ont été accueillis par une population hostile, sinon insensible à leurs faits d'arme. Cyrulnik dit pudiquement que plusieurs d'entre eux ont été *altérés* par cette situation. (Il

faut lire *La tache* de Philip Roth pour avoir une image juste de leur incroyable avilissement.) Au contraire, les soldats libanais sont revenus du front et des épreuves qu'ils y avaient subies, en étant fêtés, soignés et adulés. Pour la plupart, ils n'ont manifesté, longtemps après leur retour, que peu de syndromes post-traumatiques liés à la guerre.

Bref, pour continuer à filer sur la métaphore du tricot, le tissu de la résilience est fait de trois mailles principales, entrelacées et reprises à l'infini, soit l'accueil, la représentation et la socialisation. Encore : 1) la qualité de la présence de l'autre dans le champ de son développement, 2) la capacité de symbolisation de la personne et 3) l'existence d'un environnement social jouant à l'âge adulte l'équivalent du rôle d'accueil de la structure parentale dans la prime enfance. Cyrulnik dit cela beaucoup mieux : « *La résilience est un processus, un ensemble de phénomènes harmonisés où le sujet se faufile dans un contexte affectif, social et culturel. La résilience c'est l'art de naviguer dans les torrents.* » (p. 223).

On a dit des *Vilains petits canards*, ou de l'œuvre de Cyrulnik en général, qu'ils étaient porteurs d'optimisme. En effet, les vilains petits canards détruits par la négligence, par la violence, par l'inceste, ceux-là qui sont dotés d'une bonne résilience en tout cas, pourront rebondir et croire qu'ils sont devenus des cygnes blancs majestueux. Soit. Mais pourquoi certains et pas d'autres ? Il nous semble,

au terme de la lecture, que Cyrulnik nous laisse quelque peu en plan.

Question : comment une solide figure d'attachement peut-elle induire un mauvais comportement envers les enfants ? Il est rare en effet qu'un bon triangle parental soit porteur de mauvais traitements. En ce cas, les tuteurs de résilience sont superflus car le traumatisme n'a pas eu lieu. Rien à expier. Donc pas de résilience.

Il faut donc admettre ici qu'une sorte d'essence précède l'existence de la résilience elle-même. Quelque chose agit pour expliquer pourquoi certains enfants malheureux s'en tirent et d'autres pas. Ce quelque chose ne saurait tenir ailleurs qu'au dessus des figures d'attachements induites par la présence parentale comme telle. N'est-ce pas avant tout le contexte social de l'enfant qui contribue à l'édification de ses tuteurs de résilience ? Par exemple : son réseau élargi, la cohésion sociale de son milieu d'appartenance, les ressources disponibles dans sa communauté, autant de conditions favorables déterminées par l'application différenciée de certaines politiques publiques et par l'état d'avancement de nos programmes sociaux. Cela, et la famille immédiate, forment un tout indifférencié. Serait-ce l'ensemble de ce dispositif qui expliquerait pourquoi, à traumatisme comparable, d'aucuns peuvent se construire des tuteurs de résilience et d'autres non ? Cyrulnik serait peut-être le premier à en convenir.

Le nouveau Bulletin de l'Observatoire en économie sociale et en développement régional est maintenant disponible

Voici un bref aperçu des thèmes abordés dans le Bulletin

- Qu'est-ce que l'économie sociale? Synthèse introductive.
- Développement économique communautaire au Québec: des pratiques innovatrices en région.
- Économie sociale et politiques publiques: la question du renouvellement de l'État social au Nord et de sa construction au Sud.
- Un mémoire de maîtrise sur l'expérience de développement local: Place aux jeunes: une avenue pour la revitalisation des communautés rurales?
- La trajectoire des micros et petites entreprises (MPE) agroalimentaires au Sénégal.
- Sondage sur les activités internationales d'organisations québécoises.

Le bulletin est disponible à l'adresse suivante:

www.uqo.ca/observer/RegionalQDN/qdn.html ou www.uqo.ca/observer/SocialQDN/neuf.htm

Le double défi de l'emploi et de la natalité

En février dernier, le Conseil du statut de la femme a publié une recherche intitulée: *Le double défi de l'emploi et de la natalité*. Ce document se veut une réflexion sur certains enjeux du programme d'action gouvernemental *Briller parmi les meilleurs*.

Comment faire face aux changements démographiques? Comment rétablir la santé des finances publiques et créer davantage de richesse malgré le vieillissement de la population et la réduction anticipée de la main-d'œuvre? Le document du Conseil apporte un éclairage nouveau sur ces deux questions qui interpellent particulièrement les femmes étant donné le rôle central qu'elles jouent dans la reproduction, la place importante que l'emploi occupe maintenant dans leur vie et l'arrimage encore difficile entre leur activité professionnelle et leur vie familiale. La réflexion porte aussi sur l'apport des femmes au développement économique et social futur du Québec et sur les moyens de

Le portail Politiques publiques et santé

Le Portail Politiques publiques et santé a pour mission de faciliter l'accès aux connaissances et pratiques en matière de politiques publiques favorables à la santé et au bien-être. Ouvert à tous, ce portail vise de façon particulière les agents des différents ministères et organismes publics chargés d'élaborer les politiques. Il cherche à fournir des moyens leur permettant d'anticiper et de prendre en considération les impacts potentiels des politiques qu'ils développent sur la santé et le bien-être de la population. Le portail veut également faciliter le travail des chercheurs, groupes sociaux et intervenants du réseau socio-sanitaire qui oeuvrent dans ce domaine.

Le Portail contribue à la réalisation d'une fonction importante de l'Institut national de santé publique du Québec, soit d'informer sur les impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population québécoise. Il vise aussi à soutenir le ministère de la Santé et des Services sociaux dans la mise en œuvre de l'article 54 de la Loi sur la santé publique. Cet article fait du Québec un des premiers gouvernements à avoir enchâssé dans une loi le principe d'une évaluation a priori de l'impact sur la santé des projets de loi et de règlement de tous les secteurs gouvernementaux.

Pour s'abonner : <http://politiquespubliques.inspq.qc.ca>



Mise à jour des avis régionaux du Conseil du statut de la femme

Le Conseil du statut de la femme a procédé à la mise à jour de ses 14 avis régionaux portant sur les conditions de vie des femmes dans presque toutes les régions du Québec. Ces portraits détaillés des régions du Québec résultent d'une imposante recherche statistique et qualitative, validée par des consultations du milieu. Ces analyses ont été actualisées à l'aide de données du recensement de 2001 de Statistique Canada, de celles provenant de la Sécurité publique en matière de violence conjugale pour l'année 2001 et des statistiques récentes sur la présence des femmes dans les lieux de pouvoirs régionaux et locaux.

Dans ces avis, des objectifs précis et des mesures étaient également proposés aux instances en place pour améliorer la situation des femmes et encourager leur participation au développement de leur région. Les mises à jour font état du suivi qui a été accordé à ces recommandations. Pour les régions où aucun avis n'a été produit (Montréal, Laval, et Nord-du-Québec), des portraits statistiques ont été réalisés.

Ces avis et portraits régionaux peuvent être consultés sur le site Internet du Conseil du statut de la femme au www.csf.gouv.qc.ca.

Source : Johanne Roy, CSF

mieux soutenir l'équilibre démographique. Vous pouvez consulter ce document sur le site Internet du Conseil du statut de la femme au : www.csf.gouv.qc.ca.

Source : Johanne Roy, CSF



Qu'est-ce que l'économie sociale? Synthèse introductive

PAR LOUIS FAVREAU,
CHAIRE DE RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS.



Dans la plupart des pays du monde et depuis des décennies, des initiatives économiques populaires associent des gens pour entreprendre autrement. Plusieurs de ces initiatives de même que des dispositifs innovateurs d'accompagnement (en matière de financement, d'aide à la création d'entreprises, d'insertion socio-professionnelle et de soutien à la relance de communautés locales...) témoignent de pratiques de solidarité où l'écono-

mique et le social se croisent et interagissent. Il est faux de prétendre que la seule logique capitaliste prévaut. Plusieurs logiques guident l'essor du développement économique et social de nos sociétés : celle du marché assurément mais aussi celle de l'État et celle des entreprises collectives et de la société civile.

Le rôle et la place de l'économie sociale et solidaire sur la planète, tout particulièrement dans un contexte de mondialisation, sont au cœur de ce cahier. Entre autres sujets, sont dévoilées, dans un essai de synthèse, l'histoire, les pratiques et la théorie qui bordent le concept central d'«économie sociale» à la lumière des travaux sur la question produits depuis une dizaine d'années en sciences économiques et sociales.

Pour plus d'information : Site de l'Observatoire en économie sociale et en développement régional <http://www.uqo.ca/observer/>

Actes du colloque L'isolement des femmes immigrantes et des communautés culturelles

Les actes du colloque du 4 octobre 2004 sur l'isolement des femmes immigrantes et des communautés culturelles sont maintenant disponibles à l'adresse :

<http://www.credemontreal.qc.ca/Publications/Developpementsocial/Lesactesdelajournee.pdf>

Source : **Yvan Thériault**
Directeur des communications et des affaires
publiques à la CRÉ de Montréal
Tél. : (514) 842-2400 poste 2813
Télec. : (514) 842-4599
Courriel : ytheriault@credemontreal.qc.ca

Économie sociale et politiques publiques : la question du renouvellement de l'État social au Nord et de sa construction au Sud

PAR LOUIS FAVREAU,
CHAIRE DE RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS.

Dans ce cahier, plusieurs questions qui relèvent davantage du niveau macro sont abordées. En premier lieu, qu'est-ce qu'un État social dans l'univers capitaliste qui est le nôtre? Quels sont ces fondements? N'y a-t-il qu'un capitalisme universel ou des capitalismes sachant que, dans une société donnée, l'État peut peser pour 50 % du PIB comme c'est le cas du Danemark ou pour 30 % comme c'est le cas des États-Unis? Peut-on parler d'une alternative au capitalisme ou des alternatives au sein des capitalismes? Comment et à quelles conditions les initiatives économiques populaires contribuent-elles à la construction d'un État social? Un État social est-il possible dans un seul pays et à quelles conditions? Quel rôle joue les institutions internationales, les «économiques» (FMI, OMC, Banque Mondiale) et les «sociales» (OIT, UNESCO, PNUD...) dans le développement d'une mondialisation équitable? Quelle contribution ont - ont eu - les mouvements sociaux dans la construction d'États sociaux? Par delà le souhaitable, quels sont les possibles qui se dessinent à cet égard?

Sans prétendre couvrir l'ensemble des questions soulevées, l'ouvrage compte offrir une première contribution à cette question si brûlante d'actualité : la construction de l'État social dans les pays du Sud et la question du renouvellement de l'État social au Nord : une utopie? Si oui, une utopie mobilisatrice ou non?

Pour plus d'information : Site de l'Observatoire en économie sociale et en développement régional <http://www.uqo.ca/observer/>

Le 4^e Rapport sur la situation et les besoins des familles et des enfants : 5 bilans et perspectives

Pour ce rapport, le Conseil de la famille et de l'enfance a choisi de présenter ses réflexions à partir d'un bilan sélectif de l'action gouvernementale en matière de soutien aux familles. Les thèmes suivants sont abordés : la conciliation famille-travail, la situation économique des familles et le soutien gouvernemental à leur égard. L'interface des familles avec les deux grands réseaux institutionnels que sont l'éducation et la santé fait l'objet de deux chapitres, l'un portant sur la façon dont les collaborations famille-école s'articulent autour de la réussite scolaire des enfants, et l'autre sur le partage des responsabilités de l'État et de la famille, dans les soins aux personnes vulnérables. À travers chaque chapitre, le Conseil dégage les principaux enjeux de chacune des thématiques abordées.

Pour information : www.cfe.gouv.qc.ca



Les partenaires de la revue:

La publication de la revue est rendue possible grâce à la contribution financière de :

Le ministère de la Santé et des Services sociaux
L'Institut national de santé publique du Québec
Le ministère des Affaires municipales et des Régions
La Table de coordination nationale de santé publique
Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Le Conseil de la santé et du bien-être
Le Conseil des relations interculturelles
Le Conseil du statut de la femme
Le Conseil de la famille et de l'enfance
Le Conseil permanent de la jeunesse
Le Conseil canadien de développement social (CCDS)
L'Office des personnes handicapées du Québec
L'Association des CLSC et CHSLD du Québec
Le Réseau québécois des Villes et villages en santé
L'Agence de développement de réseaux de services de santé et de services sociaux Mauricie et Centre-du-Québec
La Ville de Montréal
La Fondation Lucie et André Chagnon

La revue compte aussi sur la participation de :

L'Association de santé publique du Québec
La Chaire de recherche du Canada sur le développement des communautés (CRDC)
La Fédération québécoise des municipalités
La Fédération des commissions scolaires du Québec
L'Observatoire montréalais des inégalités sociales de la santé
Le Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIIAC)
Le Réseau québécois de développement social
Le Secrétariat à l'action communautaire autonome
Solidarité rurale du Québec

La distribution de la revue :

Au niveau national, la distribution est assurée par :
L'Institut national de santé publique du Québec

Dans les régions, la distribution de la revue est assurée par :

Les Conférences régionales des élus-élues
Les Directions de santé publique des Agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
Les Tables de concertation ou Comités régionaux de développement social

Éditeur :

Institut national de santé publique du Québec
945, avenue Wolfe
Sainte-Foy, Québec, G1V 5B3

Comité directeur :

Michel Morel, rédacteur en chef
Institut national de santé publique du Québec

Danièle Aveline, ministère des Affaires municipales et des Régions

Réal Boisvert, Agence de développement des services de santé et des services sociaux Mauricie et Centre-du-Québec

Marc Boucher, Ville de Montréal

Jean-Marc Chouinard, Fondation Lucie et André Chagnon

Cherkaoui Ferdous, Solidarité rurale du Québec

Daniel Fortin, Réseau québécois du développement social

Hélène Harvey, Conseil du statut de la femme

Sylvain Larouche, Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIIAC)

Claire Milette, Ministère de la Santé et des Services sociaux

Claude Morin, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Réal Morin, Institut national de santé publique du Québec

Marie-Josée Ouellet, Secrétariat à l'action communautaire autonome

Hector Ouellet, Conseil canadien de développement social

Odette Plante, Conseil de la famille et de l'enfance

Louis Poirier, Réseau québécois des Villes et villages en santé

Marie Rochette, MSSS, Table de coordination nationale de santé publique

Denis St-Amand, Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux

Yves Théberge, Conseil de la santé et du bien-être

Michael Watkins, Office des personnes handicapées du Québec

Comité de rédaction :

Michel Morel, rédacteur en chef
Danièle Aveline
Réal Boisvert
Michael Watkins

Ont collaboré à ce numéro :

Miriam Alonzo, Danièle Aveline, Igor Baluczinski, Réal Boisvert, Pierre-Julien Giasson, Paul Girard, Marthe Hamel, Véronique Lapointe, Marc-André Maranda, Pierre-André Tremblay, Michael Watkins.

Conception graphique :

Kasern l'atelier créatif inc.

Politique éditoriale :

La revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL vise à rendre compte de ce qui se passe dans les communautés et les régions en matière de développement social, de poursuivre la promotion et la sensibilisation des acteurs locaux, régionaux et nationaux, par la diffusion de textes présentant des enjeux de développement social.

Conformément aux objectifs définis, les articles publiés doivent s'inscrire dans une perspective d'information des lecteurs et lectrices et de promotion de la préoccupation du développement social.

Les textes publiés sont sous la responsabilité de leur signataire et n'engagent aucunement les partenaires de la revue.

Les textes publiés dans la revue peuvent être reproduits, à condition d'en citer la source.

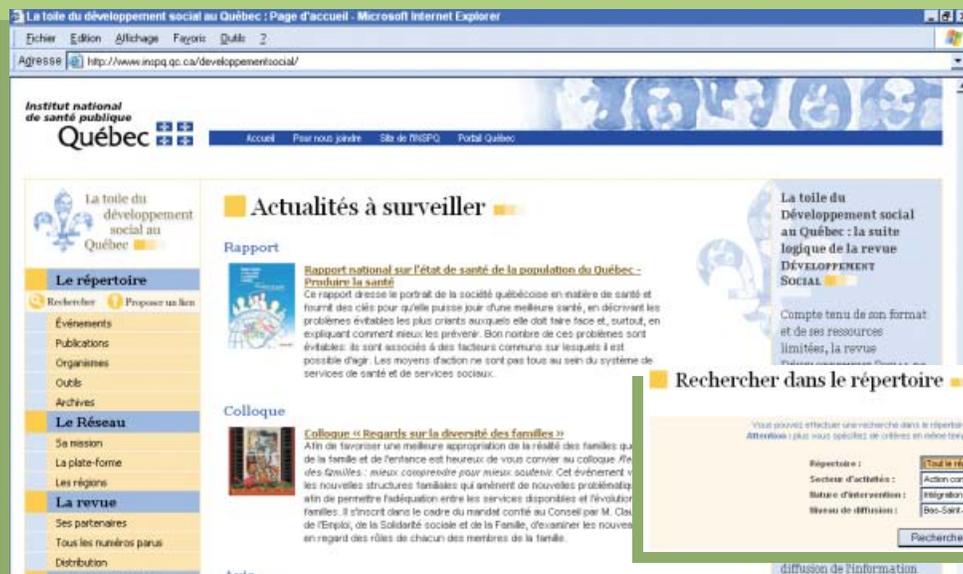
Pour nous rejoindre :

Michel Morel, rédacteur en chef
Institut national de santé publique du Québec
500 René-Lévesque Ouest, bureau 9.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Courrier électronique : michel.morel@inspq.qc.ca
Téléphone : (514) 864-1341
Télécopieur : (514) 864-1616

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1488-6499

Visitez notre site web

http://www.inspq.qc.ca/developpementsocial/



Repérez facilement un événement, une publication, une activité de développement social dans votre région!



Abonnez-vous au DS-Express et recevez notre bulletin électronique d'actualités du développement social!

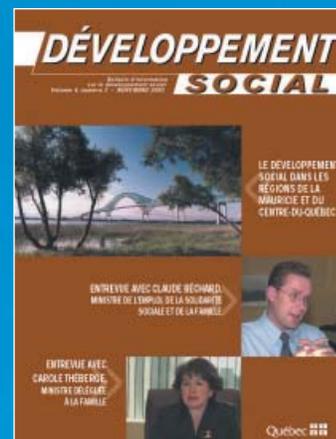
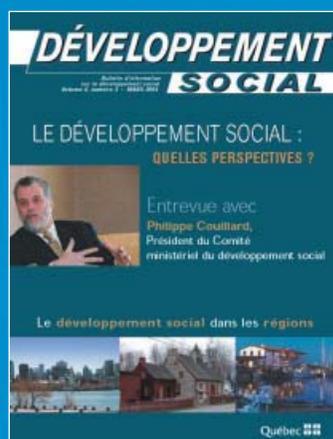
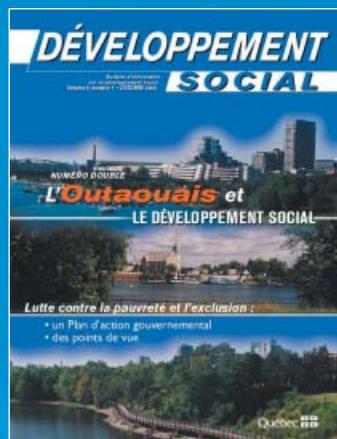
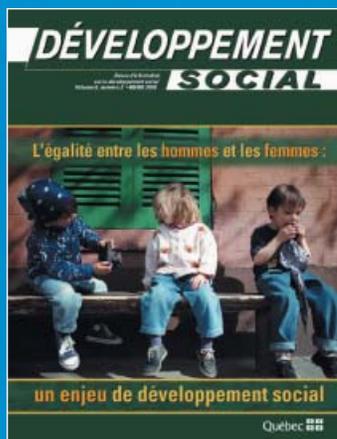


Consultez ou téléchargez gratuitement tous les numéros de la revue Développement Social!

Dans le prochain numéro

- Un dossier régional : Les Laurentides et le développement social
- Un dossier thématique : Les affaires municipales, c'est aussi du développement social
- Et bien d'autres choses encore...

PARUTIONS ANTÉRIEURES >



Adressé à :